



**COURANT ALTERNATIF**  
**courant** ★  
**alternatif**

- ▶ DOSSIER : MOUVEMENT  
CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES
- ▶ FRANÇAÏRIQUE : DU FRANC CFA À L'ÉCO
- ▶ ANTISÉMITISME : ISRAËL-MACRON ET LE TPI
- ▶ INTERNATIONAL : ALGÉRIE/MALI

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 297 | FÉVRIER 2020 | 3€

« On est là, on est là »



« Pour un monde meilleur »



## COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

## SOMMAIRE



ÉDITO ► PAGE 3

### DOSSIER MOUVEMENT SOCIAL CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

- PAGES 4-5 Au Pays Basque, vers plus d'auto-organisation
- PAGES 6-7 Quelques réflexions sur le mouvement social lillois
- PAGE 7 Strasbourg : Leclerc, le travail tue !
- PAGE 8 L'Assemblée de lutte du Mantois (suite)
- PAGE 9 Nantes, une mobilisation conséquente et déter, mais qui retombe
- PAGE 10 Saint-Nazaire : déborder l'intersyndicale, pourquoi pas, mais comment ?
- PAGE 11 Un mouvement très fort dans l'éducation nationale en RP
- PAGE 12 Caen : à l'ouest, rien de nouveau
- PAGE 13 Vu... du Bourbonnais (suite)
- PAGE 13 Un tract de Boulogne-sur-mer

### L'ÉCONOMIE EN BRÈVES ► PAGE 14

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- PAGE 15 La ZAD deux ans après...

### BIG BROTHER ► PAGES 16-17

### POLITICAILLERIE

- PAGE 18 Comment le sionisme surfe sur l'antisémitisme

### LIRE ► PAGES 18-19 (Homo, Gilles Dauvé - Fille à pédés, Lola Misseroff - Réfraction

### VERTEMENT ÉCOLO ► PAGE 21

### SANS FRONTIÈRES ► PAGES 22-23

### INTERNATIONAL

- PAGES 24-25-26 Du Franc CFA à l'ECO.  
La **Françafrique** reste bien en place
- PAGES 27-28 **Mali**, les troupes françaises ensablées
- PAGES 29-32 **Algérie** : l'arbre a été secoué par le vent, mais fleurira-t-il pour autant

## POUR S'ABONNER

### ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"  
OCL égégore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé à Caen  
La maquette à Poitiers

La CJ du numéro de mars a eu lieu à Paris, celle du numéro d'avril aura lieu à Limoges

## CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

### ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

### AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

### BRETAGNE

oclnantes@free.fr

### CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o égégore BP 81213  
51058 Reims cedex  
lechatnoir@clubinternet.fr

### ÎLE DE FRANCE

oclidf@riseup.net

### LIMOUSIN

ocl.limoges@laposte.net

### MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,  
40 rue Alfred Dumeril,  
31 400 Toulouse  
ocltoulouse@sfr.fr

### NORD

• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403 62206  
Boulogne s/Mer cedex  
lamouette.enragee@wanadoo.fr

• Lille : oclille@gmail.com

### NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

### PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

### POITOU-CHARENTES

• ocl-poitou@orange.fr  
• oclcognac@ymail.com

### RHÔNE-ALPES

• Lyon : "courant alternatif"  
c/o Maison del'écologie  
4 rue Bodin 69001 Lyon  
ocl-lyon@laposte.net  
• Valence :  
ocl-valence@riseup.net

### CONTACTS

Figeac, passer par  
oclibertaire@hotmail.com

## CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore  
BP 81213- 51058 Reims cedex  
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF  
n° 297 - février 2020  
Mensuel anarchiste-communiste  
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales  
DIR. PUBLICATION  
Nathalie Federico  
Imprimerie des moissons, Reims  
Imprimé sur papier recyclé



# On est là.... Et pour un monde meilleur !

« Pour la 22ème fois, depuis décembre 2017, la CGT a rencontré le gouvernement à propos de notre système des retraites... ». Communiqué de la CGT confédérale le 26 novembre 2019-.

Après 50 jours de grève et malgré la gêne occasionnée, 70% de l'opinion tolère, accepte avec sympathie la lutte en cours. Les manifestant-e-s solidaires retrouvent de la vigueur et de l'enthousiasme : encore 15 000 manifestants dans les rues de Caen le 16 janvier. La solidarité perdue avec une volonté de continuer la lutte pour soi, pour tous et pour les générations futures.

Toutefois, comme lors du mouvement insurrectionnel des gilets jaunes, on peut considérer qu'une partie des travailleurs n'a pas répondu à l'appel malgré les incitations.

Et si le mouvement dure, c'est parce que « la base » : syndiquée, non syndiquée et autres révolté-es que le système précarise, l'impose aux bureaucraties. Rappelons qu'il n'y a jamais eu d'appel à une grève générale reconductible de leur part. Les réformistes -CFDT, UNSA... qui ont co-rédigé ce texte sur la réforme- ont choisi le camp gouvernemental. Les « partenaires sociaux », au cours de 22 réunions de « négociations » soit 2 ans, ont laissé se préparer cette attaque contre les retraites.

Martinez, dans le rôle du « bad boy syndicaliste » tient son rôle. 2 ans où son syndicat « radical » aurait pu armer les travailleurs à se tenir prêt contre le patronat. Au lieu de cela, il s'est dressé -avec ses comparses- contre le mouvement des Gilets Jaunes qu'ils n'ont cessé d'isoler et de dénigrer alors que nombre de leurs syndiqué-es s'y reconnaissaient et y participaient.

Il a dénoncé le gouvernement qui laisse pourrir la grève. Puis il a tancé l'UNSA pour avoir décidé d'une trêve à Noël. Une colère médiatique feinte ! Car, reprocher à E. Philippe de laisser pourrir la grève c'est reprocher à E. Macron, ancien banquier, d'être le président des riches et de rouler pour les fonds de pension.

Tancer l'UNSA pour sa « trêve de Noël », une mascarade de plus du leader de la CGT. Pourquoi, après la manifestation réussie du 16 décembre, attendre le 9 janvier (après les fêtes) comme prochaine mobilisation ? Un immobilisme qui a irrité plus d'un militant gréviste à la SNCF ou la RATP. Mais, signe des temps, les salarié-es, les précaires... radicalisé-es ont passé outre cet immobilisme et ont mené des actions de résistance, ont bloqué, ont filtré et ont manifesté avec ténacité pendant ce temps. Cette « agit-prop » a payé. Car, le 9 janvier, la mobilisation était encore plus forte et déterminée à poursuivre la lutte : 15 000 manifestants à Caen. Il est vrai que les Gilets Jaunes qui avaient déferlé un an plutôt malgré la répression étatique et le mépris des bonzes syndicaux, ont réveillé les consciences anesthésiées des prolétaires et trouvé des relais chez les cheminot-es qui avaient la défaite de leur dernière lutte en travers de la gorge. Ceci dit, il ne voyons pas là de trahison des confédérations ! Elles assument juste leur minimum syndical d'encadrement social.

Quelle que soit l'issue de cette lutte, ces 50 jours de grève et de lutte ont montré la détermination collective d'une classe réveillée que la bureaucratie a dû encadrer tant bien que mal et suivre jusqu'à ce jour. La contestation se pro-

longe, elle exaspère bourgeoisie et partenaires sociaux et c'est tant mieux.

Martinez dénonce le choix du gouvernement d'imposer « un bras de fer » au monde du travail, et la surdité d'E. Macron qui « croit avoir raison tout seul ». Mais la cause de ces attaques gouvernementales n'est pas due au méchant gouvernement ou au Président atteint de surdité et coupé du monde réel, comme tente de nous enfumer « les partenaires sociaux », mais aux besoins du capitalisme français de maintenir ses marges et taux de profits mis à mal par les crises et la concurrence internationale de plus en plus exacerbée. Et, le MEDEF est bien là pour veiller au grain et le rappeler à ceux qui nous gouvernent. Aujourd'hui, c'est au tour d'E. Macron de poursuivre les ajustements et les mesures nécessaires au capital français pour dégager ses marges. Il lui faut donc pour cela, accroître l'exploitation par la baisse du coût du travail (le salaire réel) ou par la baisse des retraites et pensions (le salaire différé) ou par les réductions, et suppressions des multiples aides sociales ou taxes qui ont suscité la colère insurrectionnelle du mouvement des Gilets Jaunes.

Notre période enseigne aux « humanistes » nostalgiques que : sous le capitalisme, il n'y a ni garanties, ni rentes durables pour les exploité-es et les dominé-es. La bourgeoisie reprend toujours ce qu'elle avait dû concéder à contre cœur avant, quand les conditions et rapports de force lui étaient défavorables.

« Les prolétaires n'ont pas de patrie » écrivait K Marx. Vu comment les médias français nous informent sur nos luttes en France, on comprend leur silence sur les luttes sociales ailleurs.

« France dégage » crient aussi les prolétaires au Mali où l'effort de guerre militaire représente 22% du budget national. Là bas aussi la colère gronde contre la cherté de la vie, le chômage et le peu d'espoir d'avenir chez les jeunes : 65% de la population. Mécontentement traduit aussi par la grève des enseignants ou celle des cheminots dont certains en grève de la faim, réclamaient leur neufs mois de salaire impayés après la faillite frauduleuse de la ligne Bamako (Mali) à Dakar (Sénégal). Cette colère gronde aussi, contre les méfaits de l'occupation coloniale française remilitarisée en 2013. Des manifestations qui accusent le président Macron, et dénoncent la France pour son ingérence impérialiste.

Il en est de même en Algérie où « l'hirak » (le mouvement) commencé en février 2019, se poursuit contre l'oligarchie au pouvoir. Rappelons que c'est cette oligarchie militaire qui avait ouvert son ciel aérien à la France pour intervenir au Mali. Un tel coup de main étatique, vaut bien quelques « modérations médiatiques » dans la presse Française. En Algérie aussi, le « dédagisme » guide leur révolte. Le « hirak », malgré la répression, tient la rue face à un pouvoir qui après avoir reculé un temps, a su se ressaisir. Un mouvement qui, comme en France et partout ailleurs tâtonne et se cherche des voies nouvelles pour son émancipation.

Alors à Paris, Bamako, Alger ou ailleurs soyons solidaires pour un monde meilleur débarrassé des capitalistes.

OCL Caen 24/01/2020





## DOSSIER. MOUVEMENT SOCIAL

Nous poursuivons avec ce numéro les comptes-rendus, les impressions de camarades afin de faire ressortir les orientations générales ou les spécificités de ce mouvement, sa force et ses faiblesses.

Cette lutte à certes été cadré par les bureaucraties mais ces dernières ont dès le début dû l'accompagner, s'y adapter et lui courir après pour le contenir sans toujours y parvenir.

Nous faisons le constat de la capitulation des bureaucraties bien sûr, mais également de l'isolement, de la répression, ainsi que de nos faiblesses à faire émerger des lieux et moments d'autonomie, d'auto-organisation assumés par tout ceux et celles qui luttent.

La contestation se prolonge. Elle exaspère les Macron, Philippe, Berger et autres, et c'est tant mieux.

## AU PAYS BASQUE, VERS PLUS D'AUTO-ORGANISATION

*Dans le souci d'assurer un suivi, après l'article paru dans le numéro 296 de Courant Alternatif, voici un tableau de la mobilisation au Pays Basque*

### Du côté des cheminots

A Bayonne et à Hendaye, les cheminots CGT ont voté la reprise du travail le jeudi 16/01, ou plutôt l'arrêt de la grève sous sa forme reconductible ; la gare a été réouverte et les trains circulent à nouveau ... jusqu'à la prochaine grève. Les cheminots avaient averti dès le début qu'ils ne pourraient pas tenir très longtemps le rythme d'une grève quasi totale et qu'il fallait que d'autres secteurs se mobilisent.

Ce qui reste en travers de la gorge de beaucoup, c'est la décision de l'intersyndicale d'appeler, avant les vacances de Noël, à un temps «fort» de grève et de manifestation le 9 janvier, très éloigné dans le temps, laissant ainsi les cheminots (et les salariés de la RATP) quasiment seuls à être en grève et à perdre des journées de salaire. Ce qui ne pouvait qu'entraîner logiquement un essoufflement, malgré l'organisation de caisses de grève et de manifestations de solidarité pécuniaire.

### L'extension de la lutte dans les zones rurales

Bien sûr, comme partout, il y a eu au Pays Basque, entre les temps «forts» décidés par les syndicats au niveau hexagonal, des actions quasi quotidiennes : les unes d'information, les autres de blocages divers et variés. Et les manifestations depuis début janvier ont certes été

plus clairsemées, mais se sont maintenues avec environ 1500 et 2500 participants.

La nouveauté depuis janvier est que s'organisent aussi des mobilisations dans le Pays Basque rural, correspondant aux provinces (Basse Navarre et Soule) de l'intérieur des terres, distinctes sociologiquement et économiquement de la Côte, urbanisée (province du Labourd).

C'est le cas dans la province de Soule, à Mauléon, où un collectif s'est formé avec des Gilets jaunes, des anticapitalistes, pour informer localement, sensibiliser et amener des habitants à se rassembler et à agir. C'est la dynamique générale à l'oeuvre dans la lutte contre les mesures gouvernementales sur les retraites qui a donné un coup de pouce à la création de ce collectif ; mais ce sont plus largement aux injustices sociales, terreau du capitalisme, que le collectif s'attaque. Des séries de distributions de tracts dans les entreprises, devant des lycées, à des ronds-points stratégiques ont eu lieu. Les jours où une manifestation a été appelée à Bayonne et à Pau le matin, une manifestation a été organisée à Mauléon l'après-midi. La première a eu lieu le 9 janvier, la seconde le 16, regroupant de 70 à 100 personnes (ce qui n'est pas mal pour une ville d'un peu moins de 3000 habitants). La prochaine sera le 24 janvier.

Ce collectif a participé à un rassemblement lors de la venue à Macron pour le sommet G5 Sahel à Pau. Certains de ses membres étaient présents sur le marché de Mauléon du samedi matin pour fabriquer des banderoles et discuter avec les habitants. Une intervention a eu lieu devant le lycée technologique et gé-

néral lors de la journée portes ouvertes de l'établissement. Une manifestation est prévue devant un supermarché local pour dénoncer son ouverture le dimanche matin et pour remettre en cause, plus généralement, la grande distribution. A la fin du mois de janvier, a été programmée la projection publique du film «La Sociale», dont les rentrées financières alimenteront les caisses des grévistes.

### Des enseignant.es de plus en plus combattifs

Une autre nouveauté dans la lutte contre la réforme des retraites, en ce mois de janvier : des enseignant.es cherchent à mieux s'organiser pour se lancer à leur manière dans la bataille. C'est le cas sur la Côte basque, où des AG Education ont lieu à chaque temps fort de grève, rappelant un peu ce qui s'était passé lors des grèves de 2003. Ce sont les syndicats qui y officient, mais ces assemblées sont ouvertes à tous et toutes, donc aussi à des non syndiqué.es. Là sont programmées les actions entre deux grèves. L'objectif est de gagner les personnels à la grève ; aussi les grévistes se déploient-ils dans les établissements scolaires pour tenter de motiver leurs collègues à les rejoindre dans la lutte. De plus, les personnels de l'Education participent également, l'après-midi après les manifs, aux AG de grévistes, où se retrouvent les différents secteurs en mouvement, surtout, il faut le dire, essentiellement publics. Cela permet aux enseignant.es de sortir du carcan corporatiste dans lequel ils sont souvent enfermés.

Les AG sont importantes, mais ce sont les réseaux sociaux et autres WhatsApp qui servent de



plus en plus à diffuser et relayer les informations. Cela permet de réagir vite pour donner des coups de main sur les établissements environnants, comme ce fut le cas le 20 janvier devant le lycée d'Orthez (Béarn), bloqué dès l'aube par les élèves et les enseignants en grève pour empêcher la tenue des premières épreuves de contrôle continu du bac Blanquer. A cette occasion, des retraités.es avaient été convoqués par le rectorat pour «seconder» les enseignants, leur avait-on dit, lors de la surveillance de l'examen. Ces personnes se sont jointes au blocage quand elles ont compris, furieuses, qu'elles devaient servir à briser une grève.

La dynamique portée par les enseignants s'est également mise en place dans le Pays Basque intérieur. Ceci à l'initiative tout d'abord de quelques professeurs de lycée, qui s'étaient mobilisés antérieurement contre la réforme du bac, lors des épreuves de juin (rétention des notes). C'est le cas à Saint-Jean-Pied de Port (Basse Navarre), ville d'environ 2000 habitants. Après une réunion tenue le 6 janvier entre des enseignants du collège, du lycée, du premier degré de la ville et de ses environs proches, s'est constitué un regroupement d'enseignants. Des tracts sont distribués et a été décidé chaque lundi, jour de marché, d'une AG pique-nique sur un rond-point (une idée empruntée aux Gilets Jaunes) proche du lycée ; là se sont retrouvés aussi des professeurs des Ikastola (écoles maternelles et primaires en langue basque), du LEP, du lycée privé agricole, des retraités de l'Education nationale. Les ont rejoints également des salariés de la Chambre d'agriculture du Pays Basque et des salariés d'une association développant l'agriculture biologique. Le 23 janvier, est prévue l'organisation d'une réunion publique ouverte à tous et toutes pour informer et débattre sur la réforme des re-

traites et pour envisager la poursuite et surtout l'extension du mouvement.

Les enseignants de Saint-Jean-Pied de Port, outre le thème des retraites, abordent aussi le sujet de la réforme Blanquer des lycées et du bac. Ainsi des professeurs discutent de l'éventualité d'agir contre les épreuves de contrôle continu E3C (les premières devant se dérouler d'ici le début de février). La réflexion porte sur l'action elle-même (faut-il ou pas faire passer ces épreuves ?) et sur ses modalités : ne pas choisir les sujets ? ne pas corriger ? mettre 20 à tous/tes ? Quel soutien de la part des collègues non directement concernés ? Mais, à ce jour (20 janvier), rien n'a été vraiment fixé.

C'est avec le même objectif de tenter de mobiliser plus largement pour lutter contre la réforme des retraites et au plus près des habitants que s'est mise en place, à Saint Palais, une coordination d'enseignants en lutte sur le secteur, regroupant professeurs du collège et de l'école publics et de l'ikastola. L'idée d'un point-rencontre tel qu'organisé à Saint-Jean-Pied de Port est reprise pour organiser un rendez-vous fixé chaque samedi matin avec pour but d'interpeller les habitants, et de diffuser des tracts dans les entreprises.

### **Des constantes, qui semblent s'affirmer et se systématiser**

On retrouve au travers de ce mouvement des constantes par rapport aux mouvements précédents, en particulier contre les mesures de Sarkozy sur les retraites ou la loi Travail d'El Khomri sous Hollande. D'une part la volonté de s'organiser de façon la plus autonome possible et de manière horizontale (sur un territoire donné et maîtrisable, coordonné à d'autres) et interprofessionnelle ; d'autre part, les actions de blocage de l'économie, en

essayant de porter atteinte aux intérêts patronaux.

Mais, ce qui paraît nouveau, du moins tel qu'observé au Pays Basque, c'est que les caractéristiques amorcées dans les mouvements précédents tendent à se généraliser et se systématiser :

On ne s'en tient plus aux seuls défilés dans les rues ; systématiquement, les manifestations se prolongent par des actions un peu spectaculaires, ou de blocage ; mais qui restent symboliques.

On cherche à tisser des liens forts de solidarité entre les différents secteurs professionnels, parce que l'intérêt est évidemment l'extension de la lutte ; d'où la systématisation des AG ouvertes à tous et toutes.

On se réfugie de moins en moins derrière des étiquettes syndicales, au point de distribuer des tracts sans sigles et de tendre à se mélanger dans les cortèges quelle que soit sa couleur ou son drapeau.

Même si les syndicats dictent le tempo des luttes, ils sont contestés par leur base (CFDT et UNSA dans les transports, en particulier) ou par les salariés en lutte (CGT cheminots qui a tendance à imposer aux autres syndicats et aux non syndiqués sa volonté hégémonique).

La lutte des GJ a imprimé sa marque : on cherche de la visibilité ; on reprend des lieux «publics» comme les ronds-points, les rues et les places ; on programme des rendez-vous ritualisés ; on prend des initiatives sans attendre le feu vert de qui-

conque, pas même celui des syndicats ; on fait circuler les informations ; on s'inspire des actions d'ailleurs ; on cherche à étendre la mobilisation jusque dans des petites villes et en milieu rural.

Personne ne se fait vraiment d'illusion sur les capacités de victoire du mouvement, à savoir l'abandon total du projet des retraites à points. Pourtant, c'est cet objectif qui est maintenu. Malgré les pseudo ouvertures ou reculs faits par le gouvernement dont nous repaisent les médias, malgré la suspension des grèves reconductibles dans les secteurs des transports, malgré des manifestations moins denses, la mobilisation continue et est loin d'être insignifiante, empruntant des voies plus imaginatives. Et quand des secteurs calent, d'autres prennent le flambeau. C'est que la dynamique enclenchée va au delà du problème des retraites et est alimentée par bien d'autres colères. Et, malgré la fatigue, il y a un réel plaisir à faire à nouveau nombre dans les rues, à occuper l'espace public, à agir ensemble, à refuser de se laisser écraser. On ne sent pas de découragement, mais plutôt l'envie de s'organiser pour mener au mieux, et dans la durée, cette lutte-là ainsi que la conscience de plus en plus claire qu'il faut se donner des bases solides d'organisation et d'ancrage pour les combats actuels et à venir.

*Le 20 janvier*





## QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE MOUVEMENT SOCIAL LILLOIS

**Sur la grève, tout d'abord.** C'est bien évidemment la « locomotive » cheminote qui a tenu pendant toutes les vacances de fin d'année et ce jusqu'au tournant des 40 jours de grève. Au moment de l'écriture de ces lignes, la plupart des cheminots ont repris le travail mais loin d'être un échec cette longue grève a permis de renouer avec une certaine radicalité de la base et une unité. A Lille, la grève était votée chaque matin lors d'une AG dans la cantine de l'entreprise. L'AG est ouverte, chacun peut s'exprimer et proposer des choses. Un comité ainsi qu'une caisse de grève ont été constitués pour aider à tenir et l'unité de base est effective avec notamment l'UNSA ferroviaire qui a bien participé au mouvement. Autre secteur très mobilisé, l'énergie et particulièrement EDF et ses filiales comme Enedis. Début janvier, la centrale nucléaire de Gravelines a connu de grosses « baisses de charge » car plus de 70% des personnels étaient en grève. A Dunkerque, c'est la raffinerie Total qui a été bloquée par la grève de ses salariés mais elle n'a tenu que quelques jours (comme dans les autres raffineries notamment celle du Havre) et depuis les robinets sont ouverts, le mouvement n'arrive pas à créer la pénurie.

Depuis le début de l'année, ce sont aussi les avocats qui se sont mis massivement en grève les jeudis de mobilisation annulant des procès et occupant même une salle d'audience pour tenir leur AG. Dans l'éducation nationale, la grève avait bien pris en décembre mais au retour des vacances, une petite baisse de la motivation a fait que la reconductible a été largement abandonné. Côté lycéen, il n'y a plus de blocages car la répression policière (voir CA de janvier) et des intimidations à l'interne sont très fortes. Des prévisseurs auraient menacé de conseil de discipline les grévistes et il y a aussi la pression des exams avec les

épreuves d'E3C (épreuves anticipées comptant pour le bac). On le voit, ce sont surtout les secteurs publics ou à statut qui se mobilisent massivement mais quelques boîtes privées ont aussi débrayé. A Wattrelos, la Redoute tourne au ralenti les jours de manifestations et une usine Cargill qui fabrique de l'amidon de maïs fait aussi le piquet de grève en lien avec un plan de licenciement dans l'entreprise. A noter enfin, la lutte des salariés d'un restaurant Courtepaillie à Bondues qui après 20 jours de grève ont obtenu satisfaction sur leur revendication mais là encore des revendications internes. Au final, la grève est toujours là mais elle n'a jamais été massive et surtout pas générale. Chaque secteur part un peu de son côté parfois pour des revendications internes. La colère contre la réforme des retraites est bien là mais la grève reste minoritaire et ne s'élargit pas. Dans ce contexte, il est difficile de faire de la convergence.

**Cette convergence ne vient sûrement pas de l'intersyndicale** qui dicte largement le calendrier des grosses journées avec une CGT locale qui veut être hégémonique et donc qui ne s'ouvre pas aux initiatives d'autres syndicats ou groupe d'individus. L'exemple le plus flagrant est l'échec de l'interprofessionnelle. Tout le mois de décembre, après chaque journée d'action, une AG s'est tenue à la bourse du travail. Très rapidement, le nombre de participants a fondu, ne réunissant plus que des Sud, des autonomes et quelques restes de gilets jaunes - à Lille même, les GJ n'ont plus trop de visibilité depuis la scission du groupe avec le début d'une aventure électoraliste pour une partie du noyau dur de l'année dernière. Autre constat d'échec de cette AG, le manque d'interpro car un certain nombre de participants parlaient en leur nom et proposaient des actions plus radicales les unes par rapport aux autres mais sans ancrage avec un réel collectif comme celui des secteurs mobilisés (cheminots, énergie, la Redoute). Cette fuite en avant, cet appelisme a fini par découper tout le monde.

La convergence se porte davantage dans les AG sectorielles. A celle des cheminots, tous les secteurs sont les bienvenus et sont invités à prendre la parole. On y retrouve essentiellement des professeurs, des lycéens, quelques personnes du privé. Autre lieu de convergence, les AG à la fac de sciences politiques qui sont tenues par les professeurs mais qui invite largement tous les secteurs à les rejoindre. A noter l'absence inquiétante des étudiants dans le mouvement... Une salle de cours a été occupée, des tenta-

tives de soirées de lutte et de soutien sont organisées mais la présidence de l'université avec la préfecture ferment la fac le soir (là encore, pas de rapport de force étudiant...) Enfin, une AG inter-établissement de la maternelle à l'université marche bien aussi et tente de diffuser le mouvement avec une bourse du travail qui est ouverte grâce aux liens tissés de longues dates par des militants syndicaux Solidaires. Mais ce ne sont pour l'instant que des rencontres et des discussions sans réelle structuration et liaison. La convergence tient par la volonté de quelques militants actifs qui d'ailleurs prennent (accaparent) souvent la parole. Il y a très peu de mandatement par une assemblée sectorielle, trop peu d'appel à action commune et quasi pas de force pour porter la grève ailleurs, dans le privé, à l'hôpital - qui est resté étrangement en retrait car voulant peut être poursuivre leur lutte avec les collectifs inter-urgences et inter-hopitaux et aussi sauvegarder leur unité avec la CFDT.

**Reste les manifestations et les actions qui sont, de fait, les lieux où se jouent le plus la conflictualité, faute de mieux.** Lors des jeudis de mobilisation, l'affluence dans les cortèges reste importante et tourne autour des 10 000 participants. Au delà du défilé cérémonieux des différentes chapelles syndicales, on peut noter l'importance de deux types de cortège plus offensifs. Les cortèges sectoriels comme ceux des cheminots et ici à Lille celui de l'énergie qui a pris l'habitude de couper très astucieusement (avec des parapluies et en groupe) le courant sur le parcours de la manifestation. Et le cortège de tête qui s'étouffe au fur et à mesure des journées, reflet du mépris gouvernemental mais aussi d'un mouvement qui manque de vitalité sur les lieux de travail et qui donc explose dans la rue mais sur un terrain complètement verrouillé par la police. Il ne s'agit pas ici de dénigrer ce mode d'action, au contraire car il permet de matérialiser les conflictualités de classe et relève d'une certaine évolution de la lutte sociale, notamment suite au mouvement des gilets jaunes (mais aussi la loi Travail en 2016). Cela est d'ailleurs de plus en plus intériorisé par les participants car il n'y a quasiment plus les discours anti-casseurs traditionnellement tenus par la CGT par exemple qui se retrouve comme tout le monde sous les nuages de la crymo. Cette unité par les gaz est chouette mais ne doit pas cacher une répression policière de plus en plus féroce, chaque manif se termine par des arrestations, des blessures et sur ce terrain le gouvernement n'est pas prêt de lever le pied, déontologie ou pas

Côté action, c'est un peu la misère. Pas de gros blocage économique comme ce fut le cas lors du mouvement social de 2010. Pourtant les cibles ne manquent

Lille, manif du 9 janvier. Un mélange de jaune, de noir et de rouge



pas car nous sommes à un carrefour de voies de communication et des grands centres logistiques et commerciaux couvrent la métropole. A ce niveau, l'intersyndicale ne propose rien et malheureusement la base n'a pas encore suffisamment de force, ou ne prend pas conscience de sa force pour déborder. Tout juste, un dépôt de bus (qui ne font pas grève sur Lille) a été bloqué. Les forces s'orientent davantage vers les actions dites médiatiques et/ou orientées vers le haut c'est à dire à l'encontre des politiques et des décideurs. Ainsi, toutes les cérémonies de vœux un tant soit peu officielles (au département, à la région, à la fac) ont été annulées de peur (fondée!) de perturbations. Les avocats ont lancé la mode du jet de l'outil de travail comme symbole de rupture avec la chefferie. Le tribunal de Lille s'est retrouvé recouvert de robe noire et la semaine d'après les professeurs sont allés jeter des manuels scolaires devant le rectorat. Un vent de désobéissance, les plus téméraires dirons de sabotage, souffle sur les institutions. Dernière action en date, ce lundi 20 janvier, à Dunkerque, plusieurs centaines de manifestants ont bloqué l'autoroute littoral et d'autres voies de communication pendant que Macron venait visiter une usine pharmaceutique et les épreuves anticipées du bac ont été perturbées dans au moins un lycée lillois.

Difficile de tirer un bilan de tout ça mais nous sommes actuellement dans une sorte de combat de basse intensité où la grève n'est pas pratiquée massivement faute d'une base interprofessionnelle capable de déborder une intersyndicale qui, elle, ne construira jamais cette grève générale (elle appelle mais en vérité ne lâche pas sa base comme on le voit par exemple avec les raffineries). Finalement, les participants au mouvement social ont intégré le fait que le combat sera long avec des jours d'actions ou de manifestations au fil des semaines tout en ayant conscience pour beaucoup d'entre nous que ce combat doit être gagné sinon ce sera la Bérézina. Macron et son gouvernement ont comme mission d'aligner le modèle français au modèle libéral mondialisé et pour cela il doit écraser les restes du mouvement ouvrier. Dans les prises de paroles, certains compare Macron à Thatcher et par extension on pense à la grève des mineurs de 1984 qui a été longue mais qui s'est soldée par une défaite qui a lourdement marqué le paysage social anglais. On en est là ! Et même si Macron ne veut pas, nous on est là ! Et il faut se donner les moyens de ce que l'on veut en élargissant la grève, les blocages, les sabotages.

OCL-Lille, 22 janvier 2020



## Strasbourg LECLERC, LE TRAVAIL TUE !

*Fin décembre un employé se pend dans le Leclerc de Rivetoile à Strasbourg puis début janvier c'est au Leclerc de Vandœuvre en Lorraine qu'un délégué syndical se tire une balle dans le Thorax.*

**A** Strasbourg, l'enquête a déjà eu lieu et a conclu qu'il n'y avait aucun rapport entre le travail et le suicide du salarié. Cela semble extrêmement surprenant quand on connaît les conditions de travail et les pressions psychologiques dont sont victimes les employés de ce magasin. Des employés et ex-employés rapportent des vexations permanentes de leurs supérieurs, le manque d'équipement poussant les salariés à se voler le matériel de travail entre eux, l'absence de pointeuse permettant de dépasser allègrement le temps de travail et surtout des mises à pied récurrentes dès la moindre petite erreur. S'il nous semble évident que pour en arriver à un acte aussi radical que le suicide, la personne cumule souvent les difficultés et que le travail n'est certainement pas la seule raison au suicide de cet employé, il n'en

reste pas moins qu'il a choisi de se pendre dans le hall de son lieu de travail, choix qui n'est pas anodin. Voilà, pour Mathieu la trentaine, décédé dans la nuit du 28 décembre, pas de rassemblement de soutien, pas de fermeture du magasin, pas même un article dans le journal local, juste une cellule psychologique pour ses collègues traumatisés, une minute de silence et on continue le boulot.

A Vandœuvre le traitement de la situation est toute différente pour Maxime 34 ans qui s'est suicidé dans son rayon vers 5h15 le 11 janvier. En effet, il a laissé une lettre indiquant selon l'Est Républicain : «qu'il se suicide pour ne pas avoir à tuer son supérieur, tellement il n'en peut plus». En conflit avec les pratiques managériales, Maxime avait alerté la direction et avait été en arrêt de travail pendant plusieurs semaines. Autre grosse différence, Maxime était syndicaliste à FO, il était très impliqué dans la défense de ses collègues et ses camarades du syndicat n'ont pas laissé passer ce tragique événement sans rien faire : communiqué dénonçant «le management par la terreur», cagnotte «litchee» pour les frais de justice et d'obsèques, mais surtout des rassemblements les 11 et 14 janvier en mémoire de

Maxime et pour dénoncer les conditions de travail dans la grande distribution. C'est cette solidarité qui a permis à l'affaire de ne pas être étouffée comme à Strasbourg. La famille de Maxime a également eu le courage de porter plainte, l'enquête pour «harcèlement moral et homicide involontaire» est en cours, et nous ne pouvons qu'espérer qu'elle contribue à alerter sur les conditions de travail lamentables auxquels sont soumis les employés des Leclerc. Mais ne rêvons pas, ce sera à nous de nous battre pour faire valoir nos droits (respect des horaires, respect des normes de sécurité, respect tout court d'ailleurs) et pouvoir faire changer les choses dans la grande distribution. A noter qu'à Vandœuvre, les manifestants contre la réforme des retraites ont participé aux actions de soutien. Il est triste que cela est eu lieu après le décès d'un employé, mais cette convergence des luttes et cette solidarité doit continuer.

Nous apportons tout notre soutien aux proches et aux collègues des deux disparus. Le traitement aussi opposé de ces deux suicides nous confirme l'importance de nous organiser (syndicat ou autre) car en restant isolé aucune solidarité ne peut se mettre en place. Enfin, nous continuerons à nous battre pour que les salariés ne meurent plus de leur travail.

OCL Strasbourg



## L'ASSEMBLÉE DE LUTTE DU MANTOIS (SUITE)

*Le mouvement a bien repris après les congés scolaires, et c'est l'Assemblée de lutte du Mantois, collectif interpro, intersyndical et GJ, qui continue d'être le principal acteur de la lutte, devant les syndicats. Les actions et initiatives se sont multipliées, le collectif est soudé, mais ni le nombre, ni le rapport de forces ne sont là pour l'instant. Et la fatigue se fait sentir.*

**P**endant les congés scolaires, l'Assemblée de lutte est restée active : 2 manifestations locales, la rédaction et diffusion d'une tribune locale présentée en conférence de presse et surtout l'organisation d'une journée de fête et de soutien aux grévistes le 5 janvier, marquant l'anniversaire du mois du mouvement. Cette soirée très réussie a permis renforcer les liens entre toutes les composantes du collectif, et de récolter une belle somme pour la caisse de grève des cheminots.

Après les congés, une bonne dynamique a repris, avec un noyau dur de cheminots, d'enseignants grévistes et de Gilets Jaunes dans l'organisation des actions, manifestations... Des blocages ont permis de faire monter un peu le niveau de conflictualité, qui était redescendu avec l'habitude prise de déclarer les manifestations. Le dépôt des bus qui font Mantes - la Défense (et dont le trafic a doublé pour compenser la grève du rail) a été bloqué deux fois en heure de pointe la même semaine : la première par des Gilets Jaunes et des cheminots et la deuxième par les enseignants et les Gilets Jaunes. Les chauffeurs étaient plutôt solidaires, mais ne rejoignent pas le mouvement. Le port autonome de Limay-Porcheville - un des gros centres industriels du Mantois - a aussi été bloqué par les grévistes et GJ. Ne serait-ce qu'en 40 min de blocage de camions, on

avait presque 10 kms de bouchons dans l'agglomération, et un bon soutien des transporteurs. Dans les deux cas, la police s'est fait relativement discrète, voire absente. Cela est aussi malheureusement révélateur du fait que ces blocages restaient assez symboliques et limités. Pour mettre sérieusement le boxon, dans la région, nous aurions aimé bloquer simultanément les 3 dépôts de bus « briseurs de grève » de la vallée de Seine, ou organiser un blocage dur du port autonome, mais il aurait fallu pour cela des effectifs bien plus grands et une coordination départementale, ce que les syndicats n'ont jamais daigné contribuer à construire, et que nous étions trop faibles pour organiser. Autre faiblesse, notre département des Yvelines est le grand absent des coordinations franciliennes (éducation ou interpro), à cause de la distance à Paris d'une part, et à cause des petits effectifs des milieux militants d'autre part.

Le paradoxe de cette séquence depuis la fin des congés est que des personnes assez peu impliquées auparavant dans la lutte, ont participé de plus en plus à des actions « offensives » (blocages, bordélistation des vœux de la directrice de l'hôpital, recouvrement de la permanence LR - la mafia locale - d'autocollants) en même temps que des GJ prenaient de la distance avec l'Assemblée de lutte, y compris pour ces actions. Les AG interminables, la faible fréquence d'actions, l'absence de QG, et l'éclatement géographique de ce qui reste du groupe GJ y sont pour beaucoup. Même s'il a augmenté, le niveau de conflictualité locale n'arrive toutefois clairement pas au niveau de ce que le mouvement des GJ avait atteint l'année passée. A l'échelle départementale, la situation est semblable : il existe des AG interpro (souvent des intersyndicales ouvertes : Mantes, les Mureaux, Poissy), qui organisent actions et manifestations locales, mais assez faibles et dans l'ensemble non coordonnées, à l'image de la manifestation pour accueillir Macron à Versailles le 20 janvier, qui n'a réuni que 300 personnes, avec plus de CRS, et aucun débordement...

Malgré l'entrée en jeu notable de l'énergie dans le département (un dépôt de gaz en grève, entreprises de stockage et transport), la grève ne s'étend pas. Des actions plus symboliques sont organisées, comme les jets d'outils de travail devant les centres de pouvoirs ou sur le lieu de travail (devenues virales après les robes d'avocats), ou un « die-in » dans un centre commercial.

Le noyau dur de grévistes enseignants et cheminots a tenu bon aussi longtemps grâce à l'habitude prise de faire des va-et-vient entre les AG et tractions des uns et des autres, et aux 2 soirées de soutien. Il montre des signes de faiblesse aujourd'hui et la reprise du travail semble s'amorcer, mais si autant de choses ont pu être faites dans une région qui n'avait pas connu de mouvement social depuis longtemps, c'est de l'aveu de tous grâce au travail de coordination de l'Assemblée de lutte.

Les membres de l'Assemblée s'étonnent de sa force, comparée à celle des unions locales syndicales. Parmi ces dernières, la CGT et la FSU s'échinent à nous mettre des bâtons dans les roues en ne faisant pas suivre les infos, en posant des rendez-vous sur les nôtres, se dissociant à la moindre incartade « borderline » légalement... Cela a limité notre action et a renforcé le discours critique vis à vis de ces syndicats, sans entraver la volonté d'auto-organisation.

A Mantes, l'Assemblée participe de la reconstruction politique d'une zone où ce genre de combats et de débats avaient disparu, et c'est très positif. Plus de 10 manifestations de rue en 6 semaines, c'est du jamais vu ici ! La reprise du travail et le basculement d'une bonne partie de l'éducation en lutte vers le boycott du contrôle continu du bac Blanquer (E3C) risquent peut-être de signer la fin de l'Assemblée dans sa dynamique actuelle, animée pour beaucoup par des grévistes en reconductible prolongée. Mais les actions ne s'arrêteront pas, et l'envie de continuer ensemble, sur d'autres combats peut-être, est très marquée à cette date. L'agenda de la semaine à venir est chargé

Mantes, 21/01/20

**Courant alternatif**  
n'est pas diffusé en kiosques  
**L'abonnement est vital**  
**pour qu'il continue de paraître**  
10 numéros + les hors-séries : 30 euros





## NANTES, UNE MOBILISATION CONSÉQUENTE ET DÉTER, MAIS QUI RETOMBE

**Après un mois et demi de manifestations, grèves, actions, l'exaspération contre ce pouvoir qui ne sait que réprimer est très forte. À Nantes comme ailleurs la mobilisation a « traversé » la traditionnelle trêve des confiseurs, en perdant peu à peu de sa massivité.**

**L**es actions de blocages continuent, à un petit nombre d'irréductibles gilets jaunes et syndicalistes, étudiant-e-s, grévistes et autres, comme ce mercredi 22 janvier où l'imprimerie Ouest-France au sud de Nantes a été bloqué quelques heures, perturbant la distribution sur 4 départements. Auparavant, dépôts de trams et de bus métropolitains ont été plusieurs fois bloqués dès 4h30, mais toujours par 60 à 80 participant-e-s, répartis sur deux ou trois sites. De même des intrusions le 19 janvier, contre le travail du dimanche, ont inquiété les vigiles de grands magasins nantais mais sans dépasser leur mise en alerte. Plein d'initiatives sont réalisées mais sans « coaguler ».

Bref, il y a un tissu combatif mais isolé, mélange de Gilets Jaunes, militants syndicaux et d'extrême-gauche, étudiant-e-s, sans emploi, zadistes et paysans. Les scolaires sont soumis à une pression policière (interventions devant les lycées, fouilles dans la rue) et sortent peu, sauf si la contestation du nouveau bac finit par les pousser hors des bahuts et les enseignant-e-s observent les journées intersyndicales mais pas au-delà. Les grosses boîtes comme la TAN (transports publics nantais) ou Airbus Bouguenay (l'usine mythique de l'Aérospatiale de mai 68, la première en grève... Annuellement elle recrute des centaines de nouveaux CDI) ne bronchent pas ou peu, même si l'intersyndicale TAN a posé un préavis de grève jusqu'en juin... Les élections syndicales approchent! Les travailleurs du port ont arrêté le travail, mais sont farouchement restés entre eux sur leurs sites. Les hospitaliers et urgentistes sont présents sans pouvoir aller au-delà des astreintes.

Comme le décrivait l'encart de CA n°296 de janvier, l'intersyndicale nantaise a pris ses distances avec la tentative d'installer une AG interprofessionnelle, trop giletjaunisée. La manif du samedi 11 janvier par exemple s'est déroulée en deux temps. À 11 h, les syndicats ont tourné en bon ordre à 5000 à travers la ville à l'appel de

FO et de la CGT. Puis à 14h, l'ambiance « Gilets Jaunes de l'Ouest » pour un nombre équivalent de manifestant-e-s, a permis à la préfecture de sortir tout son attirail répressif (2 canons à eau, hélicoptère, CRS et GM en grand nombre), éclatant le cortège en petits groupes rigolards à travers la ville et sa foule acheteuse, au point que les flics ne savaient plus où donner de la tête.

De même pour la marche aux flambeaux du mercredi 15 janvier: les syndicats ont préféré filer à l'anglaise vers un site plus périphérique, alors que l'« interpro » tournait en ville, sans aucune casse dans une ambiance sympa dans des rues généralement interdites au moindre cortège. De fait la répression quasi-systématique des cortèges nantais dissuade probablement pas mal de monde, car il vaut mieux être attentif et mobile: la différence des cortèges du matin et de l'après-midi du 11 janvier le prouve. La mobilisation semble vouée à s'éteindre, sauf si un événement inattendu survient. Mardi 17 décembre dans la nuit, une explosion a soufflé la porte d'une mairie de Nantes-Sud, dans la cité du clos Thoreau; des tags peu cohérents avec un A cerclé ont été retrouvés sur un marché couvert de la ville ce matin là; ce genre d'initiative, peu compréhensible, indique du moins que certain-e-s pourraient être tentés de débloquent l'impasse de la situation par d'autres moyens. Cela indique aussi un niveau d'exaspération et de détermination certains.

Nantes le 22/01/19



28 décembre la manif termine devant un palace nantais, à l'hilarité générale un gilet jaune est hissé à la place du drapeau tricolore!

### Réservez vos dates pour venir à la ZAD rencontrer, échanger, fêter les luttes!

Cet été, la ZAD reçoit deux initiatives. D'abord le désormais rendez-vous régulier festif et militant de l'été « ZAD ENVIE » se tiendra le premier week-end des grandes vacances, les 3,4,5 juillet en centre ZAD avec des exposés, des débats et des stands d'informations plutôt tournés vers les luttes de l'Hexagone passées ou en cours, leurs enjeux, leurs perspectives, ponctués de moments musicaux et animations, avec restauration et buvette sur place et possibilité de camping à proximité.

Ensuite la Semaine Intergalactique, délocalisée à Hendaye pour cause de G7 en 2019, se rapatrie du lundi 6 au vendredi 10 juillet sur la ZAD à l'Ambazada, près du carrefour de la Saulce. Un programme de discussions et de vidéos est en élaboration pour aborder notamment les mouvements sociaux qui ont explosé au cours de l'année 2019 et continuent de secouer le joug des états du Chili à Hong-Kong, du Moyen-Orient au Chiapas dans une ébullition mondiale qui pourrait bien être le signe avant-coureur d'un choc majeur dans la course folle du capitalisme. Camping possible sur place, restauration et buvette prévues. Un programme plus précis sera disponible, sur le site [zad.nadir.org](http://zad.nadir.org).

Comme d'habitude à la ZAD, ces moments seront également l'occasion de mieux connaître la ZAD avec des balades guidées et aussi de participer à quelques chantiers de construction ou travaux agricoles, organisés dans différents lieux. À bientôt, c'est dans 5 mois!





## SAINT-NAZAIRE : DÉBORDER L'INTERSYNDICALE, POURQUOI PAS, MAIS COMMENT ?

*Comme nous le disions dans le dernier CA, en Loire-Atlantique le mouvement démarré le 5 décembre contre le saccage des retraites était porté de longue date par une intersyndicale CGT-FO-FSU-Solidaires convaincue de la nécessité d'une grève reconductible interprofessionnelle pour gagner.*

**L**e mot d'ordre était dans toutes les têtes, bien avant début décembre, mais cela n'a pas suffi à le concrétiser. Si les cheminotEs ont indéniablement tenu leur engagement, et le tiennent encore pour certains, les autres secteurs n'ont que trop souvent connu des journées d'action ponctuelles ou des débrayages partiels sans véritable perturbation de la production.

Pourtant dès le 2 janvier une action devant la raffinerie de Donges regroupait plus de 250 personnes autour de l'intersyndicale en solidarité avec les chimistes qui y paralysaient la production. Malgré les congés, les personnels de l'Education avaient mené forte campagne d'affichages

sur les feux tricolores de la ville, et planifié des heures d'information syndicale dès le 6 janvier, jour de rentrée des classes. Néanmoins, la « Reconductible » n'est pas repartie, et la manifestation du 9 janvier fut en retrait comparativement aux niveaux de mobilisation de décembre.

L'intersyndicale a alors fait le choix d'une multiplication des actions de blocages de gares, de ronds-points, de dépôts de bus, créant une vraie dynamique militante. Faute d'être portées par une grève réelle hors des transports, ces actions si elles ont mobilisé et soudé des équipes militantes, n'ont pas permis d'enclencher un mouvement de masse, ni d'étendre le rapport de forces à des secteurs autres que la SNCF.

Pourtant pour toutes les actions les retours étaient très encourageants : les « tenez bon », « on est avec vous », « allez-y, vous avez raison » entendus le plus souvent, laissaient entendre qu'effectivement l'opinion était du côté des grévistes et manifestantEs plutôt que du gouvernement ou de la CFDT.

Cependant l'opinion ne fait pas le rapport de forces. Et si le blocage par la CGT

Ports et Docks du Grand port Nantes-Saint-Nazaire a pu nous laisser croire un moment que le point de bascule serait atteint, la levée au bout de 3 jours des piquets et des barrages a permis de limiter les dégâts économiques. Les bateaux ont pu reprendre leurs affrètements dès le week-end, et le nouveau blocage du port, annoncé à partir du 22 janvier pour 3 nouvelles journées, ne fait que ralentir l'activité sans jamais la bloquer totalement. De crainte de voir le fret filer vers les ports de la Mer du Nord ?

**Côté Education nationale** la grève de E3C, les nouvelles épreuves communes de contrôle continu du Bac Blanquer, ont entraîné une levée de boucliers et de nouvelles journées de grève, mais pas suffisamment pour annuler localement leur tenue, malgré plus de 75% de grévistes chez les surveillants d'épreuves, remplacés par des personnels de direction et d'administration de différents lycées...

Il y a donc une multiplication d'actions éparées, dans différents secteurs, qui montrent une détermination grandissante d'une frange militante importante. Malgré

l'appui d'une opinion publique manifestement favorable aux revendications contre les retraites à points, le mouvement ne parvient pas à construire le rapport de forces nécessaire. FO a quasiment disparu des actions de terrain. La CGT alimente le gros des troupes, épaulée de la FSU et Solidaires qui jouent les forces d'appoint. Cependant le cœur du salariat local, les métallos du chantier naval ou de l'aéronautique, ne sont pas entrés dans la danse. C'est même pire : en pleine grève Airbus annonce des hausses de cadences et de productivité avec un objectif de 50 avions par mois. Quant aux Chantiers de l'Atlantique, ils triomphent avec une nouvelle « commande du siècle » de plusieurs milliards d'euros et à la clé des heures de travail par millions pour ses salariéEs et toute la chaîne de sous-traitance locale ou européenne.

De là à penser que l'intersyndicale n'ose pas frapper directement au cœur des intérêts économiques locaux pour préserver l'outil industriel, l'emploi et l'économie locale il n'y a qu'un pas. Mais en a-t-elle les moyens ? Rien ne permet d'affirmer que l'intersyndicale n'a pas fait tout ce qu'elle pouvait pour mobiliser tous les secteurs salariés. Il semble bien plus que la crise du syndicalisme a conduit à des fractures internes aux confédérations, entre secteurs corporatifs qui préfèrent leur intérêt spécifique à l'intérêt général. Ce n'est pas un fait nouveau, mais il est peut-être en train de s'accroître et nous éloigne toujours plus d'une dynamique anticapitaliste et de classe. Si ces questions émergeaient dans la lutte actuelle nous pourrions peut-être tenter de dépasser les manifestations rituelles et incantatoires pour entrer vraiment sur le terrain du rapport de forces capital-travail.

Saint-Nazaire



## UN MOUVEMENT TRÈS FORT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE EN RÉGION PARISIENNE

*Le 5 décembre a sans doute été la journée de grève la plus suivie depuis plusieurs décennies avec des taux pouvant atteindre 90% dans certains établissements, de nombreuses écoles fermées. Du jamais vu depuis très longtemps.*

**D**e nombreux établissements ont voté une grève reconductible. Oh, pas 40 et quelques jours de grève d'affilée comme dans les transports, mais quand même de nombreuses journées reconduites, ce qui est inédit dans le secteur, du moins à ce point là. Les établissements qui comptent une minorité significative de grévistes sur trois semaines ne sont pas rares. Toutes les journées nationales de mobilisation ont été très suivies, et les cortèges en manifestation imposants.

Il faut dire que les enseignant.e.s ont énormément à perdre avec la réforme des retraites, 30 à 40% au moins. Et les réponses de Blanquer n'ont fait que les ulcérer. Comme si on pouvait croire qu'il allait nous augmenter les salaires à hauteur... Ce qu'il a annoncé, ce sont des primes. Et les primes, ce ne sera pas pour tout le monde, et ce ne sera pas en échange de rien. En fait, il a essayé de profiter de la situation pour avancer dans la réforme du statut de prof. Car ces primes, ce sera en échange de nouvelles « missions », pour le cas où on ne travaillait pas déjà assez, et où on ne nous forçait pas assez à faire de la merde. Mais la manœuvre était trop cousue de fil blanc. Surtout que, cerise sur le gâteau, les dates coïncident avec les premières nouvelles épreuves du nouveau « bac », si on peut encore l'appeler comme ça. Et oh surprise, il y aura une prime pour les gentil.le.s correcteur.e.s (il n'en était pas question au départ, elle n'était prévue que pour les proviseur.e.s). Sauf que, si on fait le calcul, cette prime correspond à une baisse importante du prix de la copie par rapport aux copies de bac. Le tout pour une correction sur écran en même temps qu'on continue de faire cours à plein temps. Tout ça n'a pas échappé aux enseignant.e.s.

Toutes ces agressions sont arrivées dans un contexte où la profession était profondément ébranlée, au moins dans le 93, par le suicide de Christine Renon. Elles s'ajoutent aux multiples humiliations de la part des directions, aux directives d'un non-sens total qui produisent une colère très forte. En effet, la réforme des lycées s'accompagne d'une surcharge d'effectifs (c'était le but), de programmes inenseignables dans les horaires impartis et de plus en plus incohérents, d'une organisation chaotique des lycées, d'un éclatement des groupes classes donc de la socialisation des élèves et de la multipli-

cation de dysfonctionnements que les profs doivent pallier gratuitement et sans aucune reconnaissance. Par exemple, si je n'avais pas été en grève, j'aurais dû assister à 14 conseils de classe, soit faire 28 heures supplémentaires gratuites en 2 semaines. Ça motive... De fait, au moins dans les lycées, ce mouvement avait un double enjeu. L'enjeu des retraites d'abord, bien sûr. Mais aussi, après l'échec de la tentative de grève à la rentrée, bloquer la réforme en empêchant les premières épreuves officielles de contrôle continu de se tenir. De ce point de vue, notre hiérarchie nous a beaucoup aidé.e.s. Sujets dévoilés à la dernière minute, alors que choisir un sujet correct est un véritable travail, aucune réponse aux questions sur les modalités de passation des épreuves et les modalités de correction... Et bien sûr, quand les sujets sont apparus, il est apparu aussi que très peu de classes étaient en mesure de les traiter, le tout trop tard pour remédier à quoi que ce soit. Précipitamment, des inspecteurs sont venus annoncer que les barèmes étaient souples et libres, quelques allègements de programmes ont été annoncés... à la grande fureur de profs qui avaient passé leurs vacances à se torturer la tête pour savoir comment faire et dont tout le travail était nié à la dernière minute, trop tard pour rétablir une progression pédagogique cohérente. Pour le moment, dans beaucoup d'établissements, les enseignant.e.s ont refusé de choisir les sujets, en laissant la charge aux proviseur.e.s qui se sont adressé.e.s aux inspecteur.e.s qui visiblement ont bien du mal. Ils et elles nous avaient pourtant bien expliqué qu'il n'y avait aucun problème. En ce qui concerne la passation des épreuves, elles sont censées s'étaler de début janvier à début mars, sur 2 jours mais à des dates différentes suivant les lycées. Même les syndicats appellent à des grèves pour empêcher qu'elles se déroulent et des blocages sont prévus. Après, se posera le délicat problème de la correction... Les copies et les corrections seront numérisées pour empêcher la

rétenion de copies. Tous les lycées ont été brutalement équipés de scanner, on se demande où était l'argent, qui n'ont qu'un seul défaut connu : il leur faut un original à l'encre foncée, dommage pour les cartes à colorier en géographie qui font partie des épreuves communes ! Et pour le cas où ça ne gronderait pas assez, ils ont annoncé que pour ceux ou celles qui n'avaient pas le bon équipement informatique, ce n'était pas un souci, ils et elles pourraient venir corriger dans les lycées pendant les vacances (pendant les cours, il n'y a pas assez de postes disponibles) ! Déjà terminées au moment de certaines épreuves d'ailleurs... Le temps que cet article paraisse, on saura l'étendue et l'efficacité des blocages. Déjà, à l'heure où ces lignes sont écrites, de nombreuses épreuves ont été reportées.

Un autre aspect de ce mouvement a été la construction des AG interétablissements 1er 2d degré, une nouveauté dans le secteur, et des interpro. On retrouve ici la suite en fait des luttes antérieures et notamment contre la loi travail. Là où des liens s'étaient déjà tissés, des interpros ont très vite ressurgi, de véritables interpros de lutte, avec des actions communes, notamment sur les blocages de dépôts RATP. Les AG interdegrés avaient commencé à se construire dans le mouvement de l'année dernière. Elles se sont là aussi reconstituées, inégalement selon les passés de lutte. On peut parler aussi d'une certaine « giletjaunisation » dans les modalités de lutte, la réactivité, et aussi dans les références, les slogans, les chansons...

Le résultat est que même si pour le moment rien n'est gagné, même s'il y a forcément un essoufflement après quand même deux mois de luttes, globalement les gens gardent plutôt le moral, et la solidarité qui s'est installée ne disparaîtra pas comme ça.

Sylvie





## CAEN : À L'OUEST RIEN DE NOUVEAU

*Cela a commencé quel-ques jours avant le 5 décembre avec le « SOS » géant qui illuminait les fenêtres du CHU, mais aussi le blocage du centre commercial Paul Doumer au centre ville, le jour du BlackFriday par des écologistes.*



Caen  
CHU

**D**epuis la manif du 5 décembre qui a regroupé 20 000 personnes, il y a eu une quinzaine de manifestations de plusieurs centaines à quelques milliers de personnes. Certaines nous ont plongées dans le doute par rapport à la volonté d'une grève massive.

**Après le 16 décembre**, on se demandait pourquoi la CGT confédérale attendait le 9 janvier pour mobiliser, alors que leur chef Martinez accusait le gouvernement de laisser pourrir le conflit, et dénonçait l'Unsa avec sa trêve de Noël. Malgré cela, sans appel national à manifester, une volonté collective se retrouvait dans des manifs du samedi ou des actions de blocage par ci par là.

La manif de jeudi 9/01 a regroupé environ 15 000 personnes, moins que le 5 décembre mais plus que les précédentes. Le sourire dissipait nos craintes. Présence importante de l'Éducation Nationale qui renouvelait ses grévistes : certaines écoles primaires étaient fermées pour la première fois alors que d'autres avaient déjà repris le travail. La manif a été suivie d'une AG-forum interpro qui a décidé de blocages : gare, Veolia-propreté et des manifs de samedi 10 et mardi 14 janvier. Des AG de lutte ont aussi eu lieu à la fac pour décider d'actions qui ont parfois du mal à se tenir.

Les avocats sont présents aux manifs depuis le 5 décembre. Le 8 janvier 2020, la ministre de la Justice Nicole Belloubet était attendue au palais de justice de Caen pour présenter la fusion des tribunaux d'instance et de grande instance, les avocats

en grève ont jeté leur robe devant leur ministre pour protester contre la réforme des retraites. Ils souhaitent garder leur caisse de retraite autonome et s'inquiètent d'un possible doublement de leurs cotisations.

Las des manifs intersyndicales, des manifs sauvages ont vu le jour montrant que les parcours traîne-savates ne suffisaient pas, à beaucoup, et surtout qu'il en faudra plus pour faire céder le gouvernement.

**Le samedi 11 janvier** la manif appelée par l'intersyndicale comptait 3000 personnes environ. Dès le départ, un groupe distribue un texte appelant à s'auto-organiser, à dépasser la réforme des retraites et à perturber cette première journée des soldes et font fermer Monoprix. A la fin de la manif intersyndicale, c'est à peu près 1/3 des gens qui veulent continuer, et se dirigent vers l'hypercentre bloqué par les flics. Le cortège déterminé décide de passer. Les flics peu nombreux et pressés par la foule, reculent. Les chaises des terrasses qui volent et rebondissent sur les casques et les boucliers poussent les flics à inonder le centre-ville de gaz lacrymogène. La manif sauvage durera jusqu'à 19h, avec feu de poubelle, fermeture de magasins...

Un cortège de tête, amené à la fac la manif du 16 janvier (proposé par l'interpro mais peut-être négocié avec l'intersyndicale). Le but était de faire débrayer les étudiants qui semble peu concernés par ce mouvement. Le campus a été envahi et les cours perturbés, sans que semble-t-il les étudiants ne se joignent massi-

vement à la manif qui ensuite repris son trajet vers la préfecture.

**Le 18 janvier**, le maire (LR mais qui fait liste commune avec LREM pour les prochaines municipales) de Caen devait présenter ses vœux à la population. C'était sans compter sur les manifestants qui avaient décidé de perturber cette réception. La cérémonie s'est déroulée dans le noir, grâce à des électriciens en colère, et sous les huées des manifestants massés devant l'hôtel de ville.

En dehors des manifs, les blocages ont été nombreux : train à Caen et à Mézidon, bus et tram de ville, bus vert, centre de tri de la poste, dépôt logistique de Décaathlon, tentative de péage gratuit à Dozulé, blocage du ferry trans-manche à Ouis-treham, blocage de Veolia Propreté (ramassage de poubelles) qui étaient en grève sur leurs propres revendications. En plus de ces blocages on peut noter : une coupure d'électricité du commissariat de Caen, des branchements d'électricité dans des lieux qui n'en avaient plus, des basculements des tarifs en heures creuses, des blocages de lycées, un enterrement symbolique des services hospitaliers, un repas de Noël commun avec pièce de théâtre et musique le 31 décembre pour le « Gréveillon » et plusieurs fêtes de soutien avec concert pour alimenter les caisses de grève. Les profs ont bloqué plusieurs fois le rectorat. Le jeudi 16 janvier, les enseignants, pour dénoncer le manque de moyens dans l'Éducation nationale, ont innové. Ils ont fait voler manuels scolaires, cahiers et copies au-dessus des grilles

de l'entrée du rectorat, bien gardé par des policiers de la brigade anticriminalité massés dans la cour intérieure. Un livre a aussi été brûlé : le ministre Blanquer a aussitôt jugé que cette action indigne d'un professeur devrait être sanctionnée.

### Qui décide des actions et manifs ?

Le tempo est donné par L'intersyndicale (CGT, FSU, FO, Solidaires) ainsi que de l'organisation et du parcours des manifs. Elle décide.

L'inter-professionnelle (regroupant en gros chemionots et solidaires avec quelques gilets jaunes) : au départ il s'agissait d'une AG interpro, mais comme l'intersyndicale veut garder la main sur le calendrier, elle a rappelée à l'ordre l'interpro, qui complaisante a donc choisi d'appeler à un forum plutôt qu'une AG. Elle fonctionne avec entre 40 et 70 personnes, où s'y retrouve qui veut, mais c'est plus un « forum » de propositions vers l'inter-syndicale. Rien d'étonnant car la majorité des présents sont syndiqués aux différentes boutiques de l'intersyndicale.

Il existe aussi une assemblée de lutte, ouverte à tous et toutes les individus en lutte, à égalité pour prendre les décisions qui tente d'organiser une frange radicale, diversement suivie.

Une AG de l'éducation qui semblent regrouper des syndiqués de Solidaires et de la FSU ainsi que quelques CGT et des non syndiqués. Elle initie des actions propre à leur secteur. Le mercredi 22/01 ils étaient encore plusieurs centaines à huer leur ministre Blanquer devant les grilles closes du rectorat.

Quant aux gilets jaunes encore forts nombreux dans les actions ou manifs, ils n'ont pas eu de dynamique réelle et autonome et se sont laissés portés par les situations en attendant que...Et, si le désir d'autonomie et d'auto organisation est souhaité et recherché par certains ou certaines, il n'a jamais une d'expression collective.

OCL Caen



## VU... DU BOURBONNAIS (SUITE)

**L**es manifestations se suivent mais ne se ressemblent pas, enfin pas toutes. Car depuis la reconnaissance par l'intersyndicale et surtout de la part de la CGT, des gilets jaunes. Le discours à un peu changé, en fin de manifestations les éternels discours des représentants syndicaux se sont fleuris, d'un hommage et de remerciements aux gilets jaunes, quasiment à chaque fois.

Cela serait-il une prise de conscience de la part de la CGT qui aurait évolué depuis la loi

«travail» sur son rapport avec les franges extérieures à leur structure. Rien n'est moins sûr.

Tout d'abord, le secrétaire départemental, est depuis quelques mois maintenant, introduit dans la cour des grands, à savoir, il siège à la commission exécutive, commission confédérale de la CGT, élu lors du 52<sup>e</sup> congrès qui se tenait à Dijon au mois de mai 2019.

Voilà pour la petite histoire, mais aussi pour comprendre le changement dans le discours de la CGT de l'Allier, qui doit coller avec celui tenu

par les instances de Montreuil, siège de la direction confédérale de la CGT.

Mais le changement s'arrête là.

Le jeudi 9 janvier à Montluçon avait lieu un rassemblement de l'intersyndicale, se déplaçant dans le centre commercial proche avec l'apparence d'une manifestation sauvage. Le samedi 11 janvier de nouveau une manifestation appelée par l'intersyndicale, qui recommence l'exploit du jeudi par l'envahissement du centre commercial, avec cette fois comme slogans : « Anticapitaliste Ah! Ah! » et « Travail, Consomme et Ferme ta gueule ! » Du jamais entendu à Montluçon de mémoire de syndicats, bon d'accord bon nombre de gilets jaunes étaient présents. Dans la foulée, se détachant du cortège, une partie des gilets jaunes décide de bloquer un rond point stratégique au centre commercial, ce qui a produit un bordel au niveau du service policier.

A suivi, une altercation entre le secrétaire départemental CGT, avec un policier, demandant à ce même policier de procéder à la sécurisation de la manifestation en un mot de faire respecter le deal entre préfecture et intersyndicale. Le secrétaire remonté comme un petit lu, après s'être entendu dire de la part de ce policier, qu'il l'attendait sur un ring en le traitant de débile. Le mélodrame s'est poursuivi quelques minutes en rapport avec les multiples aller et retour du secrétaire sur les lieux du délit, mais l'agent chef de la DGS (Direction Générale de la Sécurité Intérieure) pris comme témoin s'est évertué à calmer la situation, eh, oui nous sommes à Montluçon !

Alors pourquoi cette anecdote ? Avant le départ du cortège, le secrétaire a tenu à s'entretenir avec l'ensemble des gilets jaunes présents, pour leur dire son mécontentement sur l'initiative prise par certains d'entre eux le samedi, alors que les gilets jaunes avaient conclu un accord avec la CGT de suivre le cortège et par ce manque de rigueur entraînait la décrédibilisations de l'ensemble des manifestants, sous entendu auprès des autorités. Cette intervention du secrétaire départemental de la CGT eu lieu le mardi 14 janvier, lors de la manifestation précédant le soutien, auprès du tribunal, du secrétaire départemental de la CGT, convoqué pour non déclaration de manifestations et dégradations de biens publics.

Nous voyons par cet exemple le fossé qui existe entre les structures syndicales et le mouvement des gilets jaunes et surtout par l'incompréhension de ce qui est le mouvement des gilets jaunes. Entendu que l'accord entre certains gilets jaunes n'engage aucunement les autres. L'ouverture affichée se solde ici par un *tous ensemble, oui mais derrière nous !*

Ce que nous pensions, la reprise en mains par les structures syndicales, est en train de se faire, du moins avec certains gilets jaunes. Donc l'idée de créer une réunion, entre gilets jaunes, indépendante des structures syndicales est dans les têtes. Nous avons une salle, le jeudi, nous sommes gilets jaunes et savons que la culture de réunions ne fait pas partie des priorités du mouvement. Donc l'appel actuel est la création d'une assemblée pour gérer notre participation aux actions en cours. Va-t-elle aboutir, la suite nous le dira ?

Moulins le 15 janvier 2019

### **Et pour conclure... Un tract des camarades de Boulogne-sur-Mer qui synthétise bien ce tour d'horizon**

#### **Macron , Berger, Roux de Bézieux et consort ...**

#### **Nous ne sommes ni vos « collaborateurs » ni vos « partenaires sociaux »**

Plus une journée sans qu'un journaliste, un politicien ou un syndicaliste de profession ne crie à « l'intimidation par une minorité », ne fustige les « grévistes radicalisés » ou ne déplore la « démocratie en danger » ... Dans les faits, la bourgeoisie redécouvre cette vérité fondamentale et qui l'effraie : dans les périodes de crise ouverte ou latente, les masques tombent et la crudité des rapports de classes éclate au grand jour.

#### **Votre « démocratie moderne » n'est pas la nôtre, bien qu'elle nous doit tout !**

La lutte sur les retraites nous démontre, une fois encore que la parure sociale et démocratique dont la bourgeoisie aime faire étalage, ce prétendu « Modèle Français » qu'elle affirme vouloir sauvegarder, ne fut de sa part qu'une concession temporaire. Un compromis passé à une époque où elle n'avait d'autre choix que de concéder si peu plutôt que de perdre beaucoup. Un « morceau de démocratie » acquis non pas par la bourgeoisie, mais contre elle, selon le mot de Rosa Luxemburg.

#### **Dores et déjà nous avons remporté une victoire**

Quand bien même la bourgeoisie imposera-t-elle la régression sociale à coups de triques ou de 49.3, elle vient d'essayer une défaite : une **défaite politique** ! Car malgré ses faiblesses incontestables, notamment son **trop faible nombre de grévistes** et un certain corporatisme, nous ne craignons pas d'affirmer que le mouvement actuel est doré et déjà une victoire en soi. La victoire de la base qui, dans plusieurs secteurs, a repris et gardé le contrôle de la lutte. Une victoire de la **détermination**, de la **solidarité** et surtout une **victoire du progrès de la conscience sociale**. Depuis le mouvement des Gilets Jaunes, confusément mais progressivement, une fraction du prolétariat conçoit dorénavant que ses intérêts immédiats et vitaux ne sont plus négociables à la baisse et qu'elle devra les défendre **par ses propres moyens** !

#### **Gréver, bloquer, couper ... le revendiquer et l'assumer !**

Simplement parce qu'il ne peut plus en être autrement face à la **dictature du capital**, que celle-ci s'exerce en Grèce, en France, au Chili, au Liban ou partout ailleurs dans le monde. Face à la politique de l'Etat et des patrons nous devons imposer celle des prolétaires. Dernièrement, des électriciens en lutte l'ont clairement énoncée :

**Nous travaillons, nous produisons, nous décidons !**

**Quelques travailleuses et travailleurs en lutte**



# L'économie en brèves

## LE MAL EMPLOI

Il y a eu une hausse du nombre d'emplois et le chômage a baissé. Comme le gouvernement l'a claironné sur tous les toits, plus de 260000 emplois ont été créés en 2019 et le chômage a diminué à son plus bas niveau depuis 2009 (8,5%). Pourtant, d'après l'observatoire des inégalités, le mal emploi a progressé.

Qu'entend-il par mal emploi?

Tout d'abord, si le nombre de chômeurs a diminué, ce n'est pas le cas de ce qu'on appelle le halo du chômage. Ce sont les personnes considérées comme inactives par l'I.N.S.E.E., donc pas comme chômeur.ses, qui ont renoncé à chercher un emploi, mais qui déclarent toujours vouloir travailler. Le terme officiel est «travailleurs découragés». On les estimait à 1,6 millions en 2018. Ce chiffre est relativement stable depuis la reprise des emplois.

Ensuite, la majorité des emplois créés sont des emplois précaires. Le nombre de chômeurs a diminué de 350 000 personnes entre 2015 et 2018, mais cette baisse a été compensée par l'augmentation du nombre de contrats précaires entre 2015 et 2018, passé de 3,4 millions à 3,7 millions.

Au final, si on additionne les chômeur.ses, les précaires et les personnes désirant travailler, on arrive à un total de 8 millions de personnes en 2018, soit une personne sur quatre parmi les adultes qui ont un emploi ou désirent travailler. Le mal-emploi concerne 2,8 millions de personnes de plus qu'en 1990.

Source: Observatoire des inégalités

## LE PATRIMOINE DES PLUS RICHES

Les 10% les plus fortunés possèdent en moyenne 1250000 euros, alors que la moitié des ménages ont moins de 158000 euros de patrimoine (dettes non déduites) selon l'Insee (données 2015). On entre dans le club des 10% du haut de l'échelle à partir d'un peu moins de 600000 euros. Quand on grimpe l'échelle des patrimoines, les chiffres s'envolent : on passe le million d'euros dans la tranche des 96% à 97% les plus fortunés. Le 1% le mieux doté détient en moyenne 4,1 millions d'euros.

Ces chiffres sont toujours sous-estimés. Ils ne comprennent pas les placements à l'étranger, placements qui sont justement généralement le fait des plus riches. Ils

comprennent un patrimoine immobilier pas toujours estimé à sa valeur réelle, des placements financiers difficiles à connaître et un patrimoine professionnel lui aussi difficile à estimer.

Bien sûr, la composition du patrimoine est liée au niveau de richesse. Ceux qui sont seulement riches possèdent essentiellement des maisons. Les très riches, eux, ont plus de placements financiers et possèdent des entreprises (en gros 1/3 pour chaque composante). Les riches assurent l'avenir de leurs enfants, qui disposeront d'un toit lorsqu'ils commenceront à travailler, ce qui n'est pas rien. À 4,1 millions, c'est autre chose : on enrichit des générations entières de descendants. On dispose d'un patrimoine qui, sauf grossière erreur



d'aiguillage, produit des rendements importants.

Les inégalités de patrimoine sont beaucoup plus importantes que les inégalités de revenus. Avoir un revenu plus élevé permet de se constituer un patrimoine qui va à son tour produire des revenus supplémentaires. Le patrimoine net médian des ménages ouvriers non qualifiés s'élève à 16400 euros, celui des ouvriers qualifiés à 42000 euros et celui des employés à 24800 euros. Les cadres supérieurs disposent d'un patrimoine d'un tout autre ordre de grandeur : 205000 euros. Un patrimoine médian n'est pas un patrimoine moyen, il divise la population en 2 : la moitié des ménages ouvriers non qualifiés ont moins de 16400 euros, l'autre moitié a plus. Dans la population en général, les 10% les plus fortunés détiennent près de la moitié du patrimoine selon l'Insee (données 2018). Tout en bas, on n'a rien ou pas grand-chose. Les 10% les moins fortunés possèdent 0,1% du total. La moitié des ménages la moins bien dotée ne détient que 8% de l'ensemble du patrimoine.

Source: Observatoire des inégalités

## LA SANTÉ, CE N'EST PAS GRATUIT

En France, environ le quart de la population déclare avoir renoncé à des soins pour des raisons financières. En effet, au fur et à mesure des réformes et des remboursements, le «reste à charge» est de plus en plus important, même si nous sommes encore un des pays où les soins y compris de pointe sont les plus accessibles à tous. En moyenne, on paye 8,4% des frais de santé (beaucoup plus pour les dents, les yeux et les oreilles bien sûr). Près d'un enfant d'ouvriers sur cinq a des dents cariées non

s'exprimer dans des termes médicaux, et on est moins pris au sérieux par les médecins.

Le résultat est sans appel. Chez les hommes, treize années d'espérance de vie à la naissance séparent les 5% les plus pauvres et les 5% les plus riches selon les données de l'Insee (période 2012-2016). Les hommes les plus modestes peuvent compter sur 71,7 années de vie, contre 84,4 pour les plus aisés. Quant aux femmes, les plus pauvres ont une espérance de vie de 80 ans, contre 88,3 années pour les plus riches. Les catégories les plus pauvres en France ont une espérance de vie semblable à celle des pays d'Asie ou d'Amérique du Sud : à celle du Bangladesh pour les hommes, de l'Argentine pour les femmes.

Source: Observatoire des inégalités

## VOUS AVEZ DIT «TOUT NUMÉRIQUE»?

En France, une personne sur six n'utilise pas internet (en 2019, 15% des personnes de 15 ans ou plus n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année). Parmi les usagers d'Internet, 33% n'ont pas été en mesure de se renseigner sur des produits et services et 49% de rechercher des informations administratives. L'incapacité à rechercher des informations administratives est particulièrement problématique. Pour les personnes concernées, la dématérialisation de l'administration accroît le risque de non-recours à des prestations ou de perte de droits. Savoir utiliser des logiciels, comme les traitements de texte, est également une compétence souvent nécessaire dans la vie courante et professionnelle, et s'impose même pour rédiger lettres de motivation ou *curriculum vitae* afin de postuler à une offre d'emploi. Cependant, 35% des usagers d'Internet au cours de l'année sont dépourvus de cette compétence. Au total, en France, en 2017, 43% des individus de 16 à 74 ans (tranche d'âge commune à toutes les enquêtes européennes) avaient un score global de capacité numérique nul ou faible. Ceci souligne à quel point la «dématérialisation» est excluante, et fait faire des économies au gouvernement en terme de droits impossibles à réclamer pour une partie de la population. La France se place cependant dans la moyenne de l'Union européenne.

Source : Insee première n°1780, octobre 2019





# La ZAD deux ans après...

**À Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique le 17 janvier, la célébration de l'abandon du projet d'aéroport rime avec la volonté de construire un avenir collectif.**

C'est près de 600 personnes qui se sont retrouvées dans le bocage pour festoyer et danser toute la nuit, mais aussi pour fêter l'abandon de deux autres grands projets. D'abord celui du projet Europa City, un centre commercial sur le triangle de Gonesse, au nord-est de Paris - 670 hectares de terres agricoles(1). Ensuite celui du projet d'éco-quartier sur le site des Lentillères à Dijon (9 ha de tenues maraîchères en ville), où des collectifs issus des Tanneries (squat historique de 30 ans) ont construit et expérimentent une autre agriculture, de l'auto-construction et de partage en commun depuis des années.

Bien sûr, en pleine mobilisation contre le projet de réforme des retraites, cet anniversaire de l'abandon rappelle opportunément qu'une victoire contre l'état est toujours possible, même avec des bémols, même quand le rapport de forces est apparemment défavorable. Mais aussi cette fête arrivait à point nommé, car la ZAD est à un nouveau tournant dans les semaines qui viennent.

## Un PLUI de demandes de permis...de construire

Après avoir obtenu des baux agricoles sur 360 ha pour les zadistes agriculteurs, le nouvel enjeu est d'obtenir de la communauté de communes qui contrôle l'imminente publication du PLUI(2) les autorisations pour les constructions ou remontages de maisons détruites et bâtiments d'activités artisanales ou culturelles développées depuis dix ans sur zone. Car il n'est pas question de partir !

Si le maintien de petites fermes face à d'énormes exploitations avides de terres est un enjeu évident pour préserver un autre modèle de production d'alimentation, biotopes et paysages, l'existence sur la ZAD d'activités artisanales ou culturelles interconnectées avec les premières est également un enjeu pour la vie de ses habitant-e-s. Foresterie, ferronnerie, tannerie, mais aussi conserverie, bibliothèque ou lieu de réunions, etc, constituent des aspects du quotidien importants et s'enchevêtrent avec les activités plus spécifiquement agricoles, selon les centres d'intérêt des habitants. La technocratie qui veut affecter à chaque zone une activité (habitation, industrie, commerce, culture...) avec des normes spéciales pour chacune, risque de se cabrer face aux audaces des habitant-e-s qui ont créé selon leurs besoins des logements et des équipements adaptés à un mode de vie collectif (souvent un point collectif en dur et des habitats légers individuels), que ce soit pour habiter, produire, se nourrir, bref vivre en « commun » - pour employer un élément de langage -.

La recherche d'un autre modèle collectif sur la ZAD dénonce en fait la vie « fonctionnelle » des villes actuelles, dédiées à la consommation et au salariat sans souci des attentes des populations, et questionne les choix d'aménagement de l'urbanisation classique.

## Ne pas réveiller la contestation ?

Le 16 janvier, un groupe de cyclistes est allé déposer collectivement une dizaine de demandes de permis de construire à la mairie de NDDL, pour souligner l'aspect collectif et « enchevêtré » de ces demandes... projets qui sont déjà réalisés pour

certains depuis des années... Les autres mairies recevront des dossiers identiques. Bien sûr, au-delà des probables rebuffades des maires devant des demandes exotiques, l'état peut parfaitement accepter par dessus leurs têtes et fournir des dérogations à ses directives techniques.

Le gouvernement a maintenu à la préfecture de Nantes un « Monsieur ZAD » chargé de la liaison et d'assister les différentes administrations plutôt désorientées face aux pratiques zadistes. Le préfet Darcourt s'est fendu d'une lettre parue dans Ouest-France mi janvier pour saluer la bonne volonté des zadistes à se lancer dans l'agriculture, « des p'tits gars pas si mauvais »... Pas sûr que l'état prenne le risque de rallumer un conflit ouvert (en comptant sur le temps, les échéances électorales, les conflits internes inhérents à tout groupe, les tracasseries administratives... et la fatigue), pour quelques constructions au fond du bocage, d'autant que la solidarité extérieure envers la ZAD ne se dément pas et la « question environnementale » reste la tarte à la crème de la com politique (après les élections européennes de 2019 et les 13 % des écologues).

## Solidarité, logement, alimentation : l'enjeu de l'autonomie

L'association « NDDL Poursuivre ensemble » qui s'est reconstruite en remplacement de l'ACIPA, auto-sabotée, regroupe plus d'un millier de membres. Le fond de dotation, destiné à racheter les bâtiments expropriés par l'état pour le projet d'aéroport et bientôt remis en vente (3), rassemble déjà 800 000 euros (la moitié de la somme visée).

Au moment où la consommation de pesticides dans l'agriculture traditionnelle explose (plus 25 % de glyphosate entre 2017 et 18) devant un gouvernement indifférent complice de la



FNSEA, alors que le scandale des SDF toujours plus nombreux dans les rues s'expose à toutes et tous, l'état n'a pas intérêt à braquer les projecteurs des médias sur une ZAD très modeste par la taille mais déjà trop visible à son goût, où, bon an mal an, un collectif de 150 personnes tente de s'assurer une plus grande autonomie de logement (même spartiate) et d'alimentation, dans le respect d'un cadre naturel convoité par les aménageurs et autres agro-industriels. L'accueil des permis de construire et la réaction des maires et de la préfecture indiqueront dans les prochains mois comment le pouvoir apprécie les points positifs ou négatifs de ce « kyste », comme disait un premier ministre socialiste. Probablement une réaction nuancée au cas par cas, histoire de jouer la division et les tensions. Notre soutien à cette lutte collective et malheureusement trop isolée ne doit pas manquer car elle constitue un début de réponse, alors que les interrogations sur quel modèle de société mettre en remplacement du libéralisme sont plus que jamais à l'ordre du jour du mouvement social, un mouvement en panne d'alternative à deux mois d'élections locales, dans lesquelles certain-e-s ont choisi de s'investir à défaut d'autres solutions.

Nantes, le 22-01-20

1) Le Canard Enchaîné a révélé que le revirement de l'état et l'abandon s'expliqueraient en partie du fait qu'une collaboratrice très proche de Macron au ministère de l'économie et pilier des débuts de LREM, était devenue présidente du conseil d'administration de la zone commerciale voisine, qui aurait eu bien sûr à souffrir d'un tel mastodonte de 3 milliards.

2) PLUI: Plan Local d'Urbanisation Intercommunal, pour les « communautés de communes », regroupements imposés par l'état au nom des économies administratives, mais en fait dans la logique gestionnaire de la métropolisation. La ZAD s'étend sur 4 des dix communes de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres, CCEG, ce qui multiplie les interlocuteurs... Et la difficulté d'obtenir une même réponse.

3) Le conseil départemental a confidentiellement organisé la vente à la bougie d'une maison anciennement squattée en bordure de ZAD, à prix avantageux à une famille de Roms. Le président PS Grosvalet aurait-il bon coeur ... ou le zadiste ferait-il plus peur que le voleur de poules?





## chroniques du contrôle et de la répression

# Big

### Amélie, emprisonnée pour avoir filmé des flics

Elle avait été frappée à plusieurs reprises par les flics lorsqu'elle défendait la cause animale lors de plusieurs manifestations. Depuis plusieurs mois Amélie H., photographiait et filmait les policiers (ou les plaques d'immatriculations de leurs véhicules) aux abords de différents commissariats de la région parisienne. Puis postait certaines de ses photos sur ses différents comptes Facebook, tous supprimés depuis. Après ses photos, plusieurs fonctionnaires des commissariats de Guyancourt et de Versailles se sont ainsi vu prescrire une ITT de plusieurs jours, liée à une «incapacité psychologique», permettant au tribunal de qualifier ces faits en violence sur personne dépositaire de l'autorité publique. Amélie H., étudiante âgée de 21 ans, a été condamnée et emprisonnée le 4 décembre dernier à Versailles à dix-sept mois de prison (8 mois ferme + révocation d'un sursis de 9 mois) pour «violences volontaires sur personnes dépositaires de l'autorité publique». La jeune femme a également été condamnée à une interdiction de paraître dans le département des Yvelines pendant cinq ans, ainsi qu'à une privation pour trois ans de ses droits civiques, civils et de famille. Amélie H. a fait appel de sa condamnation, Une pétition sur [chang.org](http://chang.org) a déjà recueilli plus de 10 000 signatures, la solidarité s'organise !

Source : [nantes-revoltee.com](http://nantes-revoltee.com)

### Alsetex se couvre et l'Etat français assume !

Depuis la mise en examen de 3 de ses responsables, la société Alsetex tient à se prémunir. Dans une note datée du 4 janvier 2018, le fabricant Alsetex a prévenu le ministère de l'intérieur que ses grenades GLI-F4 présentaient de graves défauts identifiés mais non résolus ! Cette entreprise de mort a décidé d'arrêter cette production. A noter que selon les données communiquées au Conseil

d'Etat par le ministère de l'intérieur 1 738 grenades GLI-F4 ont été utilisées dans le cadre de la crise des Gilets jaunes mutilant au moins 5 personnes qui ont perdu une main et 28 autres par leurs éclats pénétrants sur différentes parties de leur corps. Mais, l'Etat français a des stocks à épuiser avant de passer à un autre type de grenades (GM2L) : 10 000 grenades hors gendarmerie ! Un collectif de 6

avocats a demandé l'interdiction de ce stock. Le conseil d'Etat a rejeté leur requête en juillet 2019. De plus, le parquet de Paris a classé sans suite la plainte de Gabriel Pontonnier qui a eu la main arrachée par une grenade GLI-F4 en novembre 2018 à Paris à la fin de l'acte II des GJ. Pourtant, l'IGPN avait pour une fois identifié l'auteur du tir.

Source : [Mediapart](http://Mediapart)

### Pour sourire un peu

Nous avons reçu une copie d'une lettre à l'entête de la Préfecture de police de Paris, datée du 22 avril 2009, adressée à une manifestante qui s'était vu obligée d'enlever ses affichettes revendicatives par des fonctionnaires de police. « Cette pratique ... ne saurait se justifier, les textes en vigueur consacrant le principe selon lequel le port, de manière apparente, par tous citoyens de signes distinctifs de toute nature (badges syndicaux, drapeaux, banderoles) sur la voie publique est autorisé. Cette règle est applicable aussi bien lorsque le manifestant souhaite quitter le cortège en cours qu'au moment de la dis-

### Les dangers des gaz lacrymogènes

Le gaz CS, ou 2-chlorobenzylidène malonitrile, a près d'un siècle d'existence. Inventé dès 1928 par les chimistes américains Ben Corson et Roger Stoughton, dont il porte les initiales, il est synthétisé dès les années 1950 dans une version proche de celle qu'on utilise encore aujourd'hui. Après plus de cinquante ans d'utilisation, on pourrait s'imaginer qu'une documentation scientifique complète consacrée aux effets du gaz lacrymogène est accessible. Pourtant, en France, peu d'études se sont penchées sur le sujet, et il faut se tourner du côté des rapports anglo-saxons pour en apprendre un peu plus sur les conséquences possibles de l'absorption de gaz lacrymogène, ou gaz CS.

Nausées, sensations de brûlures, conjonctivites, difficultés respiratoires, voire même évanouissements, les effets principaux des gaz lacrymogènes sont bien connus et sont réputés pour se dissiper rapidement, une fois les victimes sorties du nuage.

En 2017, une revue médicale regroupant 31 études dans 11 pays, recensait ainsi 5 131 personnes blessées sur les 5 910 personnes exposées aux gaz irritants ayant sollicité des soins médicaux, soit 87 % des personnes concernées. En tout, 9 261 blessures avaient ainsi été recensées, l'essentiel d'entre elles étant localisées sur les yeux, la peau, et le système cardio-pulmonaire. Si l'étude rappelait que dans l'immense majorité des cas (98,7 %) les victimes avaient rapidement récupéré de leurs blessures, 67

personnes (1,3 %) souffraient de dommages permanents. Le système respiratoire est le plus touché sur le long terme. Mais, il ne faut pas oublier que le gaz CS peut s'avérer mortel en intérieur. Ce gaz est léthal pour 50 % des adultes en bonne santé selon un rapport publié en 1989 par une revue médicale américaine. C'est ainsi qu'en 2014, en Egypte, des grenades lacrymogènes tirées à l'intérieur d'un camion transportant des prisonniers ont provoqué la mort de 37 détenus. Rappelons ici le décès de Zineb Redouane le 2 décembre 2018 qui intervient après qu'elle ait été blessée par une grenade lacrymogène tirée chez elle par les forces de l'ordre lors d'une manifestation de Gilets jaunes le jour précédent. Cette affaire judiciaire est en cours et nous aurons l'occasion d'y revenir !

Mais à l'exception du gaz CS, que contiennent, au juste, et dans quelles proportions, les grenades lacrymogènes ? Leur "recette" reste un mystère en France, on ignore leur composition exacte. Les 2 entreprises françaises qui fournissent les forces de l'ordre, Nobelsport et Alsetex refusent de communiquer. Seul le collectif « Désarmons-les » a donné une composition assez précise d'une grenade lacrymogène « classique » (nous reviendrons dans une autre brève sur la grenade GLI-F4 qui utilise 25 grammes de TNT). La plupart de ses composants ont pour but d'assurer la diffusion du gaz CS, responsable des effets irritants et lacrymaux.

Sources : [Franceculture.fr](http://Franceculture.fr) et [desarmons.net](http://desarmons.net)

persion du mouvement... En conséquence, un rappel des consignes sera effectué auprès de mes services à l'occasion des prochaines manifestations, afin que ce type de comportement soit proscrit. » Pour la petite histoire, cette lettre est signée par un certain Nicolas LERNER qui était à cette époque chef du cabinet du Préfet de Police et qui est maintenant patron de la DGSJ (renseignement intérieur) depuis octobre 2018.

Bientôt 11 ans après, ce type de lettre est-il encore possible ?

Source : *inconnue, mais il ne s'agit pas d'un faux !*





# Brother



## La société d'armement Alsetex mise en examen

**F**iliale du groupe Etienne Lacroix, la société Alsetex, qui fabrique notamment des grenades GLI-F4 et des lanceurs de balles de défense (LBD), a réalisé un chiffre d'affaires de 27,6 millions d'euros en 2018. Elle a remporté ces derniers mois la quasi-totalité des appels d'offres du ministère de l'intérieur pour les achats d'armes utilisées lors des opérations de maintien de l'ordre.

On vient d'apprendre, plus de 5 ans après, que 3 responsables de cette société avaient finalement été mis en examen le 1er juin 2017 suite au décès d'une ouvrière dans une explosion en 2014 !

La salariée, recrutée sans diplôme spécifique, travaillait dans une partie de l'usine consacrée à la fabrication des compositions pyrotechniques. Elle avait pour tâche de manipuler des kilos de matières ex-

plosives ; elle a été tuée alors qu'elle préparait un lot de composition destiné à « l'allumage » des munitions. L'enquête a notamment permis de constater que la victime avait manipulé une mauvaise substance chimique faute d'un étiquetage correct des produits.

La société, qui emploie 165 salariés, est citée dans la plainte avec constitution de partie civile déposée en février 2019 par Me Hervé Gerbi, avocat de Maxime Peugeot, un étudiant de 21 ans qui avait eu la main arrachée par une grenade GLI-F4 le 22 mai 2018 sur la ZAD de Notre Dame des Landes (Loire-Atlantique). Les « gilets jaunes » avaient manifesté à plusieurs reprises devant l'entreprise, notamment en mars 2019, en soutien aux manifestants blessés par des grenades.

Sources : [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr), [liberation.fr](http://liberation.fr)

## La Police nationale va pouvoir lorgner sur les « données de réservation » des voyageurs

**A**u travers d'un arrêté publié en pleine période de fêtes, le gouvernement a confié à la police nationale le soin d'exploiter les nombreuses « données de voyage » relatives aux trajets effectués en avion, en train, en bus, etc. Par le biais de cet arrêté, le gouvernement a ainsi instauré un nouveau service à compétence nationale : le « Service national des données de voyage » (SNDV). Rattaché au directeur général de la police nationale, le « SNDV » exerce ses missions « pour le compte des ministres de la Défense, de l'Intérieur et du ministre chargé des douanes, avec l'appui des services du ministre chargé des Transports ».

Son rôle ? Mettre en place des « dispositifs de collecte et d'exploitation des données de voyage », ciblant les « données de réservation, d'enregistrement et d'embarquement » des passagers (et des éventuels équipages) pour les transports terrestres, aériens ou même maritimes. En fait, il s'agit de l'extension de l'enregistrement dans une base de données des informations qu'une compagnie aérienne juge nécessaire pour établir une réservation de vol qui existe depuis 2016 (appelé PNR pour l'anglais « passenger name record »).

Les pouvoirs publics envisagent d'exploiter les données de voyage pour des finalités aussi nombreuses que vastes... S'il est sans surprise question « de la prévention et de la répression du terrorisme », ou même du « contrôle des frontières », le texte prévoit aussi une ouverture des vannes « pour les besoins de la prévention, de la recherche, de la constatation ou de la poursuite des infractions pénales ou de l'exécution des condamnations pénales ou des mesures de sûreté ». Autant dire que la liste des « infractions pénales » est particulièrement longue : de la fraude fiscale en passant par la contrefaçon, le vol, etc.

Source : [nextinpact.com](http://nextinpact.com)

## Les suites judiciaires de l'assassinat de Rémi Fraisse

**L**a cour d'appel de Toulouse a confirmé, jeudi 9 janvier, le non-lieu pour le gendarme qui avait lancé la grenade responsable de la mort de Rémi Fraisse en 2014 à Sivens (Tarn). La famille va se pouvoir en cassation en sachant qu'il y a au moins 97% des chances que ce non-lieu soit confirmé. Mais ce passage par la Cassation est obligé car l'objectif de la famille est maintenant la condamnation de la France par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Le décès de Rémi avait débouché sur l'interdiction de la grenade OF1 contenant 60 grammes de TNT, remplacée par la GLI-F4 avec « seulement » ses 25 grammes... qui s'est révélée tout aussi mortelle avec le décès d'une salariée !

Source : [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr)

## En 43 ans, 676 personnes tuées en France à la suite d'une intervention policière !

**C'**est le résultat d'un travail d'investigation mené par 2 journalistes de Basta ! Ces 676 décès ont été recensés du 1er janvier 1977 au 13 décembre 2019 dont 26 en 2019, 28 en 2018 et 36 en 2017 qui demeure comme étant l'année la plus meurtrière.

Premier enseignement : alors que la menace antiterroriste fait l'objet, depuis les attentats sanglants de 2015 et 2016, d'une surexposition médiatique et politique, les opérations anti-terroristes « létales » demeurent marginales : Elles ne représentent que 3 % de ces interventions sur l'ensemble de la période étudiée (1977-2019), et 7 % sur la période 2013-2019, avec l'émergence de Daesh et de l'internationalisation de ses attentats (14 terroristes ou présumés tels tués par les forces de l'ordre, parmi les 180 décès recensés sur ces six années).

Second enseignement : on pourrait penser que lorsque les forces de l'ordre recourent à la violence létale, c'est principalement face à un péril imminent qui menace leur vie ou celle d'autrui. Or, selon ce recensement, elles n'ont fait face à un individu armé – le plus souvent d'une arme à feu – que dans une de ces affaires sur quatre. En effet, dans 77% de ces interventions, les personnes tuées n'étaient pas armées.

Les autres affaires concernent d'abord des accidents routiers (14 %), le plus souvent à l'issue d'une poursuite. Puis viennent les asphyxies provoquées par des techniques d'immobilisation (10%). Autres types d'actions très problématiques : les décès qui se sont produits au sein d'un commissariat, d'une gendarmerie ou lors d'un transfert pénitentiaire (69 cas en 43 ans). En 10 ans, les armes dites « non-létales » sont à l'origine de 14 morts dont 3 en 2019.

Enfin, parmi ces 676 affaires, 77 sont le fait d'agents en dehors de leur service. Dans plus de la moitié de ces cas, il s'agit de violence conjugale ou domestique : l'agent se sert de son arme de service contre sa compagne, ou son ex-compagne, voire ses enfants et ses beaux-parents. Rappelons qu'un décret de 1995 dispose que les obligations du fonctionnaire de police « ne disparaissent pas après l'accomplissement des heures normales de service ». De plus, depuis 2017, la loi autorise plus facilement les policiers à conserver leur arme en dehors de leur service...

Ces 2 journalistes de Basta ! publierons prochainement de nouvelles analyses concernant les suites judiciaires données à ces affaires. A suivre !

Source : [bastamag.net](http://bastamag.net)

# Big Brother





# Comment le sionisme surfe sur l'antisémitisme

L'Assemblée nationale vient d'adopter avec un très faible nombre de voix (1) une proposition de résolution contre l'antisémitisme amalgamé pour l'occasion à l'antisionisme (2). Par ailleurs l'Etat Hébreux s'oppose à toute intervention de la Cour pénale internationale concernant des crimes de guerre commis dans les territoires occupés ou à Gaza.

## L'antisémitisme instrumentalisé

Dans le texte, controversé même au sein de la majorité et voté le 3 décembre 2019, son auteur, le député La République en marche (LRM) Sylvain Maillard, proposait au Parlement de ratifier la définition de l'antisémitisme telle que formulée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) dans laquelle, cependant, ne figure pas le terme « antisionisme » : « L'antisémitisme est une certaine perception des juifs, qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte. »

Pourtant, le fait d'assimiler antisionisme à antisémitisme est bel et bien au cœur de la résolution votée et, en cela, elle suit à la lettre la recommandation de Macron qui, lors du dîner au Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) avait déclaré que l'antisionisme représentait « une des formes modernes de l'antisémitisme », et s'était dit favorable à l'adoption de cette formule par le Parlement.

Rappelons que l'exposé des motifs de cette résolution affirme que « critiquer l'existence même d'Israël en ce qu'elle constitue une collectivité composée de citoyens juifs revient à exprimer une haine à l'égard de la communauté juive dans son ensemble ». Il n'est pas si banal de constater qu'un texte qui vise à s'attaquer au racisme commence par une bévue monumentale qui pourrait être, elle aussi, taxée de discrimination. En effet 20 % de la population israélienne sont des palestiniens, la plupart musulmans ou chrétiens. Ils appartiennent donc à une collectivité composée de citoyens israéliens, mais certainement pas de citoyens juifs !

Face à ce texte, 127 intellectuels juifs ont adressé un appel aux députés français intitulé « Ne soutenez pas la proposition de résolution assimilant l'antisionisme à l'antisémitisme ».

Ils rappelaient que « certains juifs s'opposaient au sionisme pour des raisons religieuses, d'autres pour des raisons



politiques ou culturelles. De nombreuses victimes de l'Holocauste étaient antisionistes », rappelle le collectif (3).

« Nous ne pouvons pas considérer cela comme indépendant de l'agenda politique principal du gouvernement israélien visant à enraciner son occupation et son annexion de la Palestine et à faire taire toute critique », estiment les signataires qui s'inquiètent de voir « un soutien politique, jusqu'en France ».

« Nos opinions sur le sionisme peuvent être diverses, mais nous pensons tous, y compris ceux qui se considèrent comme sionistes, que cet amalgame est fondamentalement faux. Pour les nombreux juifs se considérant antisionistes, cet amalgame est profondément injurieux », dénoncent les signataires de la tribune. »

## Vérité d'Etat, vérité du Capital

Le 20 décembre dernier, après cinq ans d'examen préliminaire, la Gambienne Fatou Bensouda, procureure générale de la Cour pénale internationale de la Haye s'est dit convaincue que des crimes de guerre relevant de la CPI avait été commis en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est et dans la bande de Gaza ... La procureure presse alors les juges de la chambre préliminaire de se prononcer au plus vite sur les territoires dont la cour a compétence afin de poursuivre l'enquête.

De son côté, on s'en doute, l'Etat Hébreux s'oppose à toute intervention de la Cour, à laquelle il n'a pas adhéré. Ses avocats israéliens estiment notamment que la Palestine n'est pas un État et que les territoires (occupés !) ne peuvent relever de la juridiction de la CPI.

Benyamin Netanyahu a dénoncé une « journée noire pour la vérité et la justice » et a estimé que « la procureure a transformé la cour pénale internationale en un outil politique pour délégitimer l'Etat d'Israël. »

Si les juges concluent à sa compétence, la procureure devrait enquêter sur les crimes commis lors de la guerre de 2014 à Gaza, par les forces de défense israéliennes et par le Hamas. Son bureau pourrait aussi mener des investigations sur les crimes des forces israéliennes contre les « marches du retour », manifestations organisées depuis mars 2018 à Gaza. Sur la politique de colonisation israélienne, Fatou

Bensouda estime que « des membres des autorités israéliennes ont commis des crimes de guerre », notamment en transférant des civils israéliens en Cisjordanie

Peut-on accorder la moindre crédibilité à l'indépendance de ces juges qui sont originaires des Etats membres et élus par eux. Le passé ne plaide pas pour cette hypothèse. En avril dernier, dans le contexte du dossier Afghan les juges se sont opposés à une enquête ciblant les crimes des forces américaines et de la CIA, après que des menaces de sanctions aient été proférées par Washington. Dans l'affaire qui nous occupe il n'a pas fallu attendre longtemps pour que le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, se dise « fermement opposé » à toute mesure ayant pour but de « cibler de manière déloyale Israël ».

## Quand on veut noyer son chien on dit qu'il a la rage

Par ces exemples on voit à quel point la diplomatie israélienne, officielle ou souterraine, fait flèche de tout bois pour accréditer la thèse selon laquelle critiquer le sionisme ou l'Etat dit juif revient à être ou à diffuser des idées antisémites. Cela n'est évidemment pas nouveau, on se rappelle par exemple les pressions menées pour criminaliser BDS (4) et toute tentative de populariser une campagne de boycott des produits israéliens, à l'image de celle, anti-outspan, qui fut menée jadis contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Plus largement, cette méthode n'est pas propre au sionisme. On se souvient aussi comment les stalinien habillaient d'un lapidaire « fascistes » les critiques de gauche du régime soviétique ou du PCF. Quelques années après la fin de la seconde guerre mondiale, le terme était particulièrement infamant et, surtout, le fait qu'il sortait de la bouche et de la plume du « parti des 75 000 fusillés » le crédibilisait sans que le doute ne fut permis. Cela qui permet de ne pas s'aventurer au plus profond des racines de l'Histoire, d'envoyer aux oubliettes le pacte germano-soviétique et plus généralement de donner au mal des explications en couleurs d'images d'Épinal.

De la même manière le lapidaire antisémite, proféré du haut d'une légitimité étatique reconnue comme représentante officielle des victimes, évite d'enquêter sur les crimes de l'Etat Hébreux à l'encontre des palestiniens et de se pencher sur la politique, pour le moins sinieuse en matière de vertu, du mouvement sioniste. Il ne s'agit alors que d'une simple instrumentalisation d'une cause à des fins stratégiques et immédiates de basse politique politiciennes qui ne sert pas, à terme, la cause prétendument défendue.

Langard

(1) 154 contre 72 – alors que deux heures auparavant 550 députés siégeaient. Plus de la moitié ont préféré foutre le camp avant le vote pour ne pas avoir à se mouiller !

(2) Le sionisme est un mouvement politique qui visait au rétablissement d'une souveraineté juive en Palestine et qui a abouti à la création de l'Etat d'Israël en 1948.

(3) En particulier les militants communistes du Bund polonais et russe. Lire à ce sujet

Non, nous ne sommes pas un peuple élu, sionisme et antisémitisme dans les années trente, la doctrine du Bund polonais dans les textes, 2016, éd. Acratie.

(4) BDS : Boycott, désinvestissement, sanctions. La résolution Maillard vise en toute logique à susciter des menaces de sanctions pénales contre toute mobilisation dénonçant la politique d'apartheid israélienne, et notamment contre le mouvement BDS.





## Homo – Question sociale et question sexuelle de 1864 à nos jours,

Gilles Dauvé,

Niet éditions, 2018, 272 p., 9 euros



Avant le capitalisme, nous dit Gilles Dauvé dans cet essai riche en informations et en analyses, les pratiques homosexuelles étaient acceptées ou condamnées partout dans le monde, mais elles ne transformaient pas leurs auteurs en une population distincte et problématique ; et l'homosexualité (terme inventé et théorisé en 1869 par le journaliste Karl Maria Kertbeny) n'était pas une réalité sociale. Le capitalisme a d'abord utilisé des formes nouvelles de répression contre les homos (la psychiatrie étudiant leur « déviance mentale » et leur « perversion »), puis leur a reconnu des droits.

C'est en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, où la famille, les relations entre les sexes, les mœurs et la vie politique ont été transformées en profondeur dans le sens d'une intégration de toutes les sphères de la vie sociale à la reproduction capitaliste, que la catégorie « homo » fait l'objet d'une reconnaissance juridique et à une existence organisée dans la sphère publique ; c'est là qu'elle est devenue un enjeu de société qui mobilise les gouvernements comme les foules. Aussi Gilles Dauvé met-il en relief les liens entre l'histoire sociale et l'histoire de l'homosexualité à partir de moments historiques significatifs concernant cette partie du monde, « jusqu'à la formation d'une identité qui a débouché sur son éclatement en catégories nouvelles dont l'aggloméra-

tion produit l'illusion d'une communauté ». Il montre ainsi comment, en Angleterre, on est passé de l'ère victorienne qui encadrait la sexualité, réprimait ses écarts, et assimilait le désir homosexuel à la prostitution – les clients efféminés des classes supérieures cherchant le *rent boy*, rude prolo dévoyé – à notre époque, avec ses gays honorables, monogames et parents modèles, et une « culture gay » qui désigne en fait une minorité des homos, urbaine et socialement favorisée.

En s'appuyant sur l'exemple américain, Dauvé se demande si « toute sexualité traitée en anormale » est vraiment porteuse de subversion et peut former une communauté de lutte. Dans les Etats-Unis de l'entre-deux-guerres, être un homme « normal » (*straight*), c'est satisfaire le désir sexuel de façon active – non être hétéro en ayant des relations uniquement ou obligatoirement avec une femme. La Seconde Guerre mondiale envoie les femmes dans les usines (l'affiche patriotique de Rosie la riveteuse les incitant en 1943 à fabriquer des armes) en même temps qu'elle favorise une relative tolérance de l'homosexualité. Mais ensuite beaucoup d'Américaines retournent à leur foyer – on en revient à la hiérarchie des rôles dans la famille nucléaire, où l'homme est pourvoyeur de salaire et la femme ménagère –, tandis que la répression politique et policière reprend contre l'homosexualité. Dans les années 1950, les lesbiennes *butchs* et *fems* qui se retrouvent dans les bars des quartiers populaires sont des ouvrières. Les premières ont l'initiative de la séduction, les secondes sont passives : ces rôles assignés forment la base d'un système érotique et modèlent à la fois l'image de la lesbienne et le désir lesbien. Cependant, *butchs* et *fems* sont rejetées doublement par les féministes : pour celles des classes moyennes (qui visent des réformes légales et une promotion sociale) elles ne sont pas respectables, et pour les féministes radicales elles reproduisent les stéréotypes de la domination masculine.

A partir des années 1960, le gay désireux d'avoir une vie de famille « normale » est de plus en plus fréquent dans la société américaine, et l'homosexualité n'est plus « bizarre » que quand elle est *queer*. La révolte de Stonewall, en 1969, émane des homos les plus marginaux et traduit la forte conflictualité de classe qui règne alors

: insubordination ouvrière, émeutes noires, marches pour les droits civiques, mobilisation contre la guerre du Vietnam... Le mouvement ouvrier étant enlisé dans l'ouvriérisme, l'espoir d'un changement radical de société est mis dans la jonction des « minorités » – Noirs, femmes, homos. Et priorité est donnée, dans les *seventieth*, à la question sexuelle, associée à d'autres luttes : l'homosexuel-le a un potentiel de subversion du fait de la répression que lui vaut sa sexualité ; et il ne s'agit plus de demander la tolérance pour une minorité, mais l'égalité complète et immédiate de toutes les orientations sexuelles.

Au sein de l'association militante Act Up issue de la communauté homo, qui s'est créée en 1987 pour lutter contre la pandémie de sida, le groupe *Queer nation* prône un *queer insurrectionaliste* impliquant un engagement politique opposé aux courants homos dominants et un activisme qui vise une rupture politique et sociale. Il place émeutes et désir au centre de sa dynamique, et veut créer à l'intérieur du capitalisme une contre-société qui doit finir par le désagréger en s'élargissant. Mais il ne débouche sur rien, vu la période d'atonie générale. « Il y a des homos révolutionnaires, il n'y a pas d'homosexualité révolutionnaire », estime Dauvé, et « le partage d'une situation ne suffit pas à faire exister une communauté, encore moins une communauté de lutte » – quel point commun y a-t-il par exemple entre un policier gay et un anarchiste gay ?

Autrefois, l'homosexualité, la masturbation, la prostitution, l'adultère étaient des sexualités non reproductives, donc des menaces pour la famille, du point de vue de l'ordre bourgeois ; mais le capitalisme a disloqué la famille qui s'est réduite au couple puis à l'individu, et ce changement a eu des répercussions sur la société. Aujourd'hui, reproduction et sexe divergent comme jamais auparavant, un couple d'homos ou de lesbiennes peut remplir la fonction familiale, et avoir un enfant est un droit individuel. Ce qui rapproche les homos à présent, c'est en fait la persistance d'un rejet social, parce que la légalisation ne signifie l'égalité des pratiques ni dans les têtes ni dans les comportements : il y a dans la société à la fois une acceptation grandissante de l'homosexualité et une résistance persistante par rapport à cette acceptation, qui renforce le sentiment d'appartenance à une communauté. En réalité, non seulement le mode de vie des homos (lieux de rencontre, loisirs, vacances et shopping) n'est qu'une facette de leur identité – et donc définir une personne à partir de son orientation sexuelle, c'est la réduire à une fraction d'elle-même, si importante soit-elle –, mais il existe entre les homos une différence fondamentale liée à leur appartenance sociale.

L'exploitation du prolétariat est in-

dispensable au capitalisme, considère Dauvé, alors que chaque oppression ou discrimination particulière ne lui est pas structurellement nécessaire. La domination essentielle, c'est donc celle de la classe bourgeoise, et sa perpétuation oriente l'évolution des autres formes d'oppression. L'impératif, pour le capitalisme, c'est d'assurer la séparation entre le travailleur et les moyens de production, mais aussi la reproduction sociale. Les sociétés ont longtemps réprimé (ou toléré sur leurs franges) des pratiques qualifiées aujourd'hui d'homosexuelles parce que la sexualité découplée de la reproduction était dérangeante pour l'ordre social. Mais si les partisans du « mariage à l'essai » et de l'amour libre choquaient en 1900, leurs idées et pratiques ont peu à peu gagné toute la société : sexualité avant le mariage et hors mariage, éducation sexuelle, contraception vendue en pharmacie, droit revendiqué au plaisir de l'homme et de la femme, jusqu'à la famille homo-compatible contemporaine.

Alors, une acceptation complète de l'homosexualité est-elle envisageable sous le capitalisme ? Pas davantage que l'abolition sociale des différences de sexe, de couleur de peau, d'origine, etc., dit Dauvé, car le capitalisme reconduit sans cesse la contradiction entre l'égalité formelle qu'il promeut et les inégalités réelles qu'il génère. « C'est parce que les femmes continuent d'être soumises à l'obligation de maternité, avec toutes les conséquences que cela entraîne, qu'elles restent traitées en inférieures, même sous des formes apparemment moins lourdes : les lesbiennes demeurent moins publiquement visibles que les gays, et ne sont guère socialement leurs égales. » Les catalogues de vente par correspondance de films gays et lesbiens traduisent la persistance des codes sexuels socialement majoritaires : pour les gays, des films où dominent le physique, virilité et puissance ; pour les lesbiennes, ceux où prévalent tendresse et beauté.

« Une caractéristique du mode de production capitaliste est d'avoir créé une société d'individus égaux en droit, avec une floraison de styles de vie et notamment d'orientations sexuelles les plus variées, et la liberté de constituer pour chacune un univers à sa mesure. » Dans cette logique, la possibilité d'inscrire, comme en Allemagne, un « troisième » sexe ou un sexe « neutre » sur les registres de naissance devrait se répandre dans d'autres pays, « l'important étant que chacun soit en règle avec l'Etat. Toutes les identités sont les bienvenues – ce qui ne signifie pas qu'elles soient égales – à condition que la police puisse contrôler l'identité sur la carte du même nom ». Et Dauvé de conclure : « Dans les régions les plus "avancées" du monde, l'ancien ordre moral cède la place à une diversité de mœurs où la sexualité se fragmente à l'infini » (jusqu'au LGBTQIQIP2SAA).





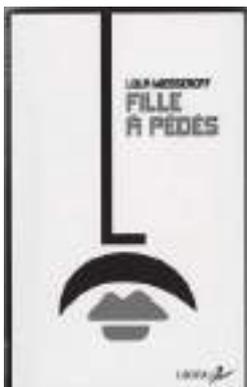
## LIRE

où chacune cherche défense et garantie légale, et constitue sa différence en identité organisée dans un regroupement spécifique. La polysexualité vantée naguère (*voir la critique de livre suivante*) paraît aussi lointaine que le renversement du salariat, de l'Etat et des classes ; et, dans ce monde « moderne » fragmenté, la pratique de l'amour, « activité à la fois si essentielle, si contrainte et si morcelée, provoque par contrecoup le rêve d'une harmonie universelle sans tension ni conflit, où tout le monde aimerait (et ferait l'amour avec) tout le monde, dans une parfaite réciprocité de désirs immédiatement satisfaits ». Le *safe* idéal... mais peut-être un peu ennuyeux ?

V.

### Fille à pédés Lola Miesseroff

Libertalia, 2019, 152 p., 10 euros



Un ouvrage rafraîchissant, en cette époque assez peu folichonne sur les questions de sexe. Lola Miesseroff a ouvert le tiroir de ses souvenirs – baise, défonce, biture, fauche au programme... – pour nous raconter plaisamment la mouvance « hypergauche » de l'après-68 dans laquelle elle a évolué.

Elle a grandi à Marseille dans des milieux naturistes et libertaires, lu assez tôt l'existentialisme et les situs. En 1968, elle a 21 ans. Elle envoie valser la fac d'Aix-en-Provence pour participer au comité d'action d'Aubagne et aux manifs de Marseille. Elle fréquente ensuite les milieux artistiques à Avignon, y rencontre des Nantais et des Bordelais « vandalistes », puis part à Paris. Apart communautaire, petits boulots, provocs contre les bourgeois et les militants, et surtout liberté sexuelle – l'amour en groupe dans un « tas sensuel, tendre et très joyeux », sur l'idée que « plus on fait la révolution, plus on fait l'amour... et vice-versa », ce qui « était supposé participer, tout comme les réflexions et actions plus directement politiques, à la destruction du vieux

monde qui devait survenir très bientôt ». En avril 1971, elle entre au FHAR, mais dénonce vite avec cinq autres de ses membres sa récupération par les milieux artistiques, marchands ou politiques dans le tract « Et voilà pourquoi votre fille est muette ».

Tout cela, c'est avant l'arrivée du sida, dont elle décrit bien la nouvelle ambiance qu'il installe, avec le retour de la capote. Il y a alors de nombreux décès dans son entourage liés à lui, mais aussi à l'héroïne...

Dans son récit, Lola Miesseroff nous livre de plus sa position sur des sujets restés d'actualité.

Elle se déclare toujours opposée aux « luttes catégorielles séparées » et « pour le combat de toutes et tous pour toutes et tous ». (C'est pourquoi elle a rejeté le « sujet révolutionnaire » que serait l'homosexuel, ou l'affirmation que « les lesbiennes ne sont pas des femmes » ; et pourquoi elle n'a adhéré ni aux Gouines rouges ni au MLF.)

Revendiquant la polysexualité et convaincue que tout le monde est potentiellement bisexuel, elle dénonce les rôles et les codes sexuels. Elle critique le communautarisme gay, les changements d'orientation ou de préférences sexuelles définitifs que constituent les conversions. Contre les féministes radicales qui refusent de considérer les transgenres comme des femmes, elle défend l'idée qu'on ne doit pas avoir de genre défini, et pouvoir choisir. Elle déplore les ravages que font aujourd'hui les « identités de genre, d'orientation et de race » dans les milieux « militants », d'autant qu'ils prennent « le pas sur l'identité de classe ».

Rejetant la famille nucléaire, elle se déclare favorable à un élevage collectif des enfants, refuse « le droit à l'enfant » et la médicalisation de la naissance, s'avoue « perplexe devant les débats autour de la PMA et de la GPA » mais trouve le fait de louer son ventre pas pire que de louer sa force de travail. Elle tape sur l'institution du mariage mais comprend que des « pédés et lesbiennes » en aient envie, surtout « quand ils ont du bien »...

Dans sa postface, Hélène Hazera salue « un joli recueil de travaux pratiques : comment conjuguer la revendication sociale et la liberté des mœurs ». En fait, Lola Miesseroff n'y parle guère des mouvements sociaux, et elle nous dit que, dès les années 1970, considérant qu'« il y avait tout de même assez peu d'activités de lutte », son groupe a consacré plus de temps à la lecture, la rédaction de tracts ou revues et aux voyages. Son témoignage – contre l'exploitation du travail, la famille, le couple, la sexualité normée et normative, et « tout ce qui nous vole et nous pourrit la vie » – n'en demeure pas moins réjouissant.

V.

### « Au risque de l'universel » Réfractons, no 43, automne 2019



On constate chaque jour le fossé qui se creuse entre, pour faire court, la pensée postmoderne qui met en avant les particularismes et les identités et rejette dans un passé révolu les projets émancipateurs tendanciellement universels.

Pourtant, nous rappelle Monique Rouillé-Boireau (membre de la revue), la conservation d'un universalisme, seul garant de l'appartenance au genre humain, est indispensable à condition qu'il soit replacé dans la pluralité et respectueux des diversités.

Dans la même veine, Françoise Picq (militante féministe auteure de Libération des femmes. Les années-mouvement, sur le féminisme des années 1970 en France), dans un entretien sur le féminisme aujourd'hui, considère que l'introduction de la pensée dite « décoloniale » dans le mouvement féministe constitue une régression par rapport à un combat contre les discriminations se faisant au nom d'une revendication d'égalité pour tous les êtres humains.

Tomas Ibanez (lui aussi membre de la revue), à l'inverse, soutient que les tentatives de renouveler l'universel sont vouées à n'en reproduire subrepticement que les tares. Il conclut que l'anarchisme se doit d'être un anti-universalisme.

On lira aussi dans cette livraison l'entretien avec James C. Scott (auteur de *Zomia* en 2009 et du récent *Homo domesticus*). Cette figure dite de l'anthropologie anarchiste (avec Pierre Clastres et David Graeber) penche lui aussi pour un universel émancipateur.

On sait les dégâts que provoquent dans les milieux militants l'introduction des thèmes postmodernes et les énormes difficultés qu'il y a à en dé-

battre. Car, comme l'a écrit Normand Baillargeon (cité par Renaud Garcia dans ce numéro de la revue), on assiste à « un curieux renversement par lequel la gauche politique, ou du moins sa partie libertaire, qui a si longtemps tenu pour cruciaux les combats pour une liberté d'expression la plus étendue possible, devient parfois frileuse, voire hostile, et mène en certains cas la lutte pour l'interdiction de certains propos ».

Eh bien, ce numéro de Réfractons nous montre que le débat sur la question est possible à condition de ne pas céder aux tentations de comportements stalinien de plus en plus fréquentes, sous couvert de « ligne juste ».

**Nouvelle affiche  
réalisée par La  
Mouette enragée,  
à télécharger  
et à coller  
où bon vous semble !**



**Pour vous procurer  
quelques exemplaires de  
cette affiche, au format A3  
et en couleurs, en contre-  
partie d'une participation  
financière aux frais d'expé-  
dition, il vous suffit d'écrire  
à l'adresse postale de La  
Mouette.**





## Beds are burning

Le groupe rock écolo australien Midnight Oil, ne croyait pas si bien dire en 1987.

Si l'Australie a bien ratifié en 2007 le protocole de Kyoto, elle traîne depuis les pieds et mène un intense lobbying lors des COP pour préserver ses intérêts.

Car elle est le premier exportateur mondial de charbon (29 %) principalement vers le Japon, l'Inde et la Chine et le deuxième de Gaz Naturel Liquéfié (GNL).

Plus de 80 % de l'énergie électrique australienne provient du charbon et du GNL. Pas étonnant donc que la taxe carbone votée en 2010 ait été abrogée dès 2014 avec le retour des conservateurs au pouvoir (1). En 2019, leur victoire surprise aux élections a reconduit un gouvernement fanatiquement climatocéphale. Cette campagne électorale « toxique » s'est rapidement concrétisée sur le terrain.

Durant l'été australien, une sécheresse exceptionnelle, des températures caniculaires et des vents violents ont attisé de gigantesques feux qui ont détruit plus de 6 millions d'ha, rendu l'air irrespirable dans les grandes villes et détruit une faune et une flore uniques au monde.

Nouveauté : les feux s'auto-alimentent. Ils favorisent l'apparition d'orages de feu qui, par leurs coups de foudre provoquent de nouveaux incendies dans des zones encore épargnées. Malgré les récentes pluies, les feux risquent de durer au moins jusqu'en mars et la canicule arrive en février. Bon été.

Les particules emportées par les vents, polluent loin, très loin. En Nouvelle-Zélande, à 2000 km des feux, les glaciers deviennent ocres. Ce changement de couleur, modifie leur albédo (capacité à réfléchir le rayonnement solaire) et accélère leur fonte. Le 7 janvier les fumées atteignaient le Chili et l'Argentine !

Le bla-bla technologico-sécuritaire sur la gestion des feux s'effondre une fois de plus et il reste un seul espoir : prier pour que la pluie tombe, comme dans les récits sur les sauvages, tant moqués par les colons.

Cette catastrophe écologique globale a été en grande partie occultée par le traitement médiatique de l'évènement : images d'incendies spectaculaires, héroïsme des pompiers, accablement des populations déplacées et autres koalas assoiffés au bord des routes. Étrangement, localement une bonne partie des zones aborigènes sont épargnées car dans celles-ci les Aborigènes pratiquent des brûlis contrôlés qui nettoient les sous-bois et les sols ce qui évite les accumulations de bois morts inflammables.

Or, selon J. Zask, nous sommes entrés dans l'ère des « méga-feux » qui menacent les « conditions d'existence » de l'humanité sur Terre. Ils se développent partout : Brésil, Canada, Californie, Groenland, Suède et Lettonie en 2017, Sibérie, Portugal, Espagne... Ils ne sont plus « de forêt » car ils frappent des villes directement (Californie, Canada) ou indirectement « ... les habitants de Singapour ont commencé à suffoquer à cause des incendies en Indonésie... les gens de Sao Paulo étouffaient

du fait de l'Amazonie en feu. En Australie, c'est parce que le brasier menaçait Melbourne et Sydney que les médias et les politiques ont commencé à s'emparer de la question. » (2)

Ces feux libèrent d'énormes quantités de GES et alimentent ainsi le dérèglement climatique global. En 2018, les feux de Sumatra, ont généré autant de GES que l'activité économique des États-Unis...

Au cœur du problème on y retrouve nos vieux ennemis : le capitalisme et l'État car « Outre la crise climatique en général, le développement des forêts industrielles résulte de l'enfermement capitaliste dans une logique d'accumulation... Aussi bien du secteur privé que des différentes formes de capitalisme d'État... Sur le fond il n'y a pas de différence entre les deux, plutôt une compétition. Le « capitalocène » est ici en cause. Ce système productiviste, et les structures psychiques d'avidité qui l'inspirent, ne recherchent, ni les équilibres écologiques, ni la frugalité. » (3)

## Mon beau sapin...

Selon Ph. Gourmain, expert lié au lobby forestier, la forêt française est malade. Sécheresses, canicules, attaques d'insectes font mourir les épicéas, pins sylvestres, hêtres, sapins, du quart nord-est de la France. 100 000 ha de forêt dont 60 000 ha de forêt publique sont déjà sinistrés.

Cette forêt est aussi fortement industrialisée. Si elle couvre « 31 % du territoire... 51 % sont constitués d'une seule espèce, 16 % de deux espèces. » (4)

La Caisse d'épargne et Axa investissent massivement et « Après la bourse et l'immobilier c'est leur troisième portefeuille. ». Faut donc qu'elle crache la forêt : glyphosate et pesticides, engrais phosphatés sont déversés dans les forêts où l'on privilégie les essences qui poussent vite et bientôt l'arrivée des arbres génétiquement modifiés.

C'est dans ce contexte, que l'État a décidé d'accélérer la privatisation de l'ONF. Mercredi 22 janvier 2020, « une rencontre a eu lieu entre la direction générale de l'ONF et les organisations syndicales représentant les personnels de droit public... Le gouvernement prépare une modification du Code forestier pour permettre aux salariés de droit privé d'effectuer des missions identiques à celles des fonctionnaires. » (5). Depuis 1985, le nombre de fonctionnaires et l'« obsession de la productivité », de la réduction des coûts et un management par la terreur ont provoqué dépressions et suicides.

Pendant ce temps, Macron et le gouvernement communiquent à donf sur la forêt qui « joue un rôle majeur pour atténuer les effets du changement climatique. Elle constitue un réservoir de biodiversité, contribue à la protection de la ressource en eau et participe à la réduction des risques en montagne ». Mais « Sur le terrain, le service public forestier meurt à petit feu. La réduction des effectifs est en contradiction totale avec les défis qui nous at-

tendent à l'aune du réchauffement climatique. »

Les syndicats de l'ONF se remobilisent donc après le succès militant et médiatique de la marche pour les forêts de 2018. Lutte à suivre...

## La ta-que-tique du gendarme

La Macronie est un émerveillement perpétuel. Ainsi qui aurait pu imaginer, dans l'ancien monde, la signature d'une convention entre le ministère de l'intérieur et la FNSEA dont l'objectif principal est « de lancer une cellule de la gendarmerie nationale appelée Demeter, [nom de la déesse grecque des moissons]... Quel en est le but affiché ? La lutte contre l'agribashing... » Mais, Castaner veut surtout utiliser Demeter, contre les « actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ou d'actions dures ayant des répercussions matérielles ou physiques. » et pour cela « améliorer [la] coopération avec le monde agricole et recueillir des renseignements » (6)

Outre que cela rappelle furieusement certains aspects du dispositif de flicage rural des « chasseurs vigilants » déjà traité dans CA, c'est potentiellement à terme, la mise sous surveillance, la filature, la surveillance électronique, les intimidations, pour tous les contestataires de l'agriculture productiviste.

Complaire au lobby agricole et tenter de gagner les élections, à droite, toujours plus à droite c'est la tactique de la Macronie.

Freux et Eugene the Jeep

(1) Source Energy Information Administration américaine en 2017

(2) Mégafeux : « Nous ne vivons pas seulement dans l'Anthropocène mais dans le Pyrocène ». Joëlle Zask. Gaspard d'Allens. Reporterre, 04/01/2020

(3) Les « mégafeux » sont l'effet et la cause du réchauffement climatique, entretien avec Joëlle Zask. Le Monde, 08/10/2019. Joëlle Zask philosophe, vient de publier « Quand la forêt brûle. Penser la nouvelle catastrophe ». Ed Premier parallèle, 2019

(4) L'arbre qui gâche la forêt. J-L Porquet. Le Canard Enchaîné, 17/04/2019

(5) Le gouvernement accélère la privatisation de l'Office national des forêts. Gaspard d'Allens. Reporterre, 23/01/2020

(6) Le gouvernement a créé une cellule militaire pour surveiller les opposants à l'agro-industrie. Une alliance d'écologistes, de paysans, d'associations environnementales, de médecins, etc. Reporterre, 05/01/2020





Cette rubrique souhaite faire un tour d'horizon mensuel de ce qui se passe au sujet des sans-papiers, des migrants, des réfugiés en France et ailleurs. L'objectif est double : celui d'informer sur les diverses situations migratoires, la plupart du temps dramatiques mais au delà de cet aspect humanitaire, il s'agit aussi et surtout d'évoquer les luttes en cours et de tenter de faire ressortir des leviers qui peuvent réinstaurer un rapport de force avec un État et consorts (partis, médias, opinion publique) de plus en plus xénophobes.



Campement  
à la porte  
d'Aubervilliers

### VICTOIRE ET RÉGULARISATION DES GRÉVISTES DE CHRONOPOST ALFORTVILLE

Nous avons déjà évoqué à deux reprises la lutte des sans-papiers employés par un sous-traitant de l'entreprise de courrier/logistique dans des conditions de travail dégueulasses. Ça y est, la lutte a payé et les 26 hommes qui réclamaient leur régularisation, l'ont obtenu ensemble ! Le 4 décembre dernier, seules 5 personnes l'avaient obtenu. A cette occasion, le piquet de grève qui s'était installé depuis 9 mois devant l'agence d'Alfortville (banlieue parisienne) a été levé. Les régularisés ont désormais en poche un récépissé de six mois qui va leur permettre de travailler légalement avec leur vrai nom et d'obtenir à terme un titre de séjour. Mais une bataille de gagnée ne veut pas dire une victoire totale car cette lutte exemplaire a regroupé d'autres sans-papiers des environs et parmi eux 129 travailleurs sans-papiers (employés sous un nom d'emprunt) qui réclament aussi la régularisation en espérant que le collectif reste soudé pour continuer le combat.

Source : Communiqué du CTSPV94 (collectif des travailleurs sans-papiers de Vitry-sur-Seine)

### ENFERMÉS DEHORS, LE PIÈGE DUBLIN

Paris, selon le comptage de France Terre d'Asile début janvier, 1 800 personnes vivent dans un bidonville, porte d'Aubervilliers au nord de Paris. Ce qui en fait le plus gros campement de migrants jamais recensé dans la capitale, à cela il faut ajouter entre 300 et 500 personnes installés porte de La Villette. En majorité, ce sont des demandeurs d'asile « dublinés » c'est à dire des personnes qui ont laissé leur empreinte digitale dans un autre État membre de l'Union européenne et qui, selon le règlement de Dublin, ne peuvent déposer une demande d'asile en France, sauf à attendre un délai de six à dix-huit mois. D'où une errance qui dure sachant que beaucoup de ces personnes vivaient déjà au campement de la porte de la Chapelle et ont été évacuées le 7 novembre dernier. La vie s'organise sur des terrains

vagues, souvent au bord du périphérique, autour de tentes et d'abris de fortune. Cette promiscuité entraîne de nombreuses bagarres ainsi que des trafics en tout genre.

Dans la périphérie de Nantes, au gymnase de Saint-Herblain, la situation est tout aussi dramatique. C'était dans ce gymnase qu'en octobre un demandeur d'asile tchadien avait été retrouvé mort dans sa tente créant un mouvement de contestation. Depuis, la préfecture par décision du tribunal administratif a donné l'ordre d'évacuer sous 3 mois mais les personnes dublinées restent sur le carreau. Sur les 603 personnes recensées début octobre, 188 sont toujours dans ce hangar de plus en plus insalubre (fuite d'eau, problème d'hygiène, etc)

Source : *Le Monde*, *Infomigrants*

### EN ITALIE, MALGRÉ LES SARDINES, LES LOIS SALVINI PERSISTENT

Fin 2018, l'ancien ministre de l'Intérieur et chef du parti d'extrême droite la Ligue, Matteo Salvini, a fait adopter des mesures anti-migrants très restrictives, parmi lesquelles l'abolition de la protection humanitaire qui représentait 28% des permis de séjour délivrés aux demandeurs d'asile. Ces mesures n'ont pas été modifiées par la coalition formée du Mouvement Cinq étoiles et du Parti démocrate, au pouvoir depuis cinq mois. Selon les associations, cela va entraîner la « clandestinité » de plus de 70 000 demandeurs d'asile car leur permis de séjour humanitaire (d'une validité de deux ans) va prendre fin. Si pas de renouvellement, ces personnes vont devoir quitter les centres d'hébergement et quitter leur travail. La ministre de l'intérieur, Lucia Lamorgese, une technicienne soutenue par le centre gauche, a annoncé qu'elle voulait assouplir les conditions de régularisation, notamment pour les demandeurs d'asile obtenant un contrat de travail. Quid des autres ? Rappelons également que l'Italie compte plus de 600 000 personnes sans-papiers pour lesquelles rien n'est vraiment prévu. Espérons que le mouvement anti-fasciste des sardines s'empare de ces questions et mène le combat pour la régularisation de ces personnes.

Source : *RFI*

# Sans fro



### UN BREXIT QUI APPROCHE ET SE DURCIT, DES BLOCAGES QUI PRENNENT

Au 31 janvier, le divorce entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne doit être effectif et la large majorité obtenue par Boris Johnson aux élections législatives ne présage plus de tergiversations politiques. Bien entendu, la sortie de l'UE va prendre du temps et des traités de libre échange vont être négociés et signés mais uniquement pour les capitaux et les marchandises... car au niveau migration la frontière va encore plus se fermer (elle l'était déjà très largement). Ainsi, début janvier, le parlement anglais a supprimé un amendement permettant aux migrants mineurs non accompagnés (MNA) de rejoindre un parent ou un autre membre de sa famille. C'est un revers pour les travaillistes qui avaient obtenu cet accord en 2016 lors des négociations précédentes de Thérèse May sur le Brexit. Pour rappel, avec le règlement Dublin 3 qui s'applique aux pays membres de l'UE, les mineurs non-accompagnés peuvent rejoindre un proche dans le sens large : parents, oncles, frères et sœurs. Avec le Brexit une période transitoire est prévue jusque décembre 2020 puis retour au système anglais qui ne permet au MNA de rejoindre uniquement un père ou une mère. Rien n'est encore figé dans le marbre mais les conservateurs ont la ferme intention de garder ce cap qui ravit une partie de leur électorat. En face, les ONG autour du HCR ont lancé la campagne "Families Together" pour élargir la définition du regroupement familial dans le droit anglais.

De l'autre côté de la Manche, les migrants se pressent pour passer la frontière rapidement. Tandis que les traversées sur des bateaux se poursuivent, les blocages de l'autoroute portuaire réapparaissent. Ils étaient apparus en 2016 lorsqu'il y avait la grande jungle de Calais. Les migrants érigent des barricades pour ralentir les camions et espérer monter dans un camion. Preuve aussi que la politique de la terre brûlée menée par le gouvernement ne chasse pas les candidats à la traversée qui restent très déterminés. Un peu plus loin de Calais, à Grande Synthe, un hangar abritant environ 300 migrants a été évacué mardi 14 janvier (la dernière grosse évacuation remontait à septembre dernier). Seules les familles ont été prises en charge par des bus pour les conduire dans des





# frontières



Sit in devant le HCR d'Agadez

centre d'hébergement laissant près de 200 hommes seuls sur place. Le soir même de l'évacuation, la plupart d'entre eux ont dormi dehors, à même le sol puisque toutes les affaires avaient été prises par la police. Les associations humanitaires sur place (HRO, Salam) se désespèrent, leur travail est sans fin. Elles estiment à 500, le nombre de personnes éparpillées dans la nature qui tentent le tout pour le tout pour rejoindre l'Angleterre.

Source : infomigrants, France 3 Nord Pas de Calais

## LUTTE DE MIGRANTS AU NIGER, AUX PORTES DE L'EUROPE !

Si loin et pourtant si proche, le Niger est devenu un des maillons essentiels de l'externalisation des frontières européennes en Afrique. Depuis 2015 et « la crise des migrants » décrétée par l'Union Européenne, cette

dernière a repoussé ses frontières en Turquie pour l'est et, en grande partie, au Niger pour le sud. Depuis novembre 2015 et les négociations de la Valette (à Malte), des fonds fiduciaires pour l'Afrique ont été créés. C'est un budget de plus de 4,5 milliards d'euros dont la moitié est destinée au contrôle direct de la frontière tandis que le reste servirait à renvoyer les migrants chez eux avec un petit pécule d'aide au développement. Derrière ces gros sous, c'est surtout le renvoi au Niger de milliers de migrants arrêtés en Libye ou au Maghreb tandis que d'autres africains attendent aux portes du désert pour demander refuge en Europe ou au Niger qui, on l'a compris, dispose de moyens importants pour accueillir les demandeurs.

Ainsi depuis plusieurs années, des milliers de réfugiés (dont des soudanais) arrivent dans le pays et réclament le statut de réfugié et la protection du Niger. Aussi, certains demandent à être réinstallés en France, en Suisse, aux Pays-Bas, en Suède et en Finlande pour leur demande d'asile comme cela se fait déjà pour des centaines d'Éthiopiens et d'Érythréens passés par la capitale Niamey. Cette situation se crispe depuis 2018 où des manifestations régulières sont organisées contre les autorités nigériennes mais aussi contre le HCR (haut commissariat aux réfugiés, géré par l'ONU) qui « gère le flux » en créant des camps de plusieurs milliers de personnes. En septembre dernier, une centaine de migrants avaient violemment manifesté dans le camp humanitaire d'Agadez en insultant et jetant des pierres sur une équipe locale du HCR. Le 16 décembre dernier, c'est une manifestation et un sit-in qui ont eu lieu devant les bureaux de l'ONG, rassemblant plus d'un millier de personnes. Après quelques jours d'occupation, la police est intervenue et a amené de force ces personnes dans un centre d'hébergement à 15km d'Agadez qui accueille déjà plus de 1000 réfugiés. Cela a fini par mettre le feu au poudre, et une grande majorité du camp est partie en fumée. Suite à cela, la répression a été encore plus forte. Plus de 300 demandeurs d'asile, la plupart soudanais, ont été arrêtés par la police nigérienne, accusés d'avoir incendié leur camp. Ils ont été entassés dans des cellules obscures sans eau ni nourriture pendant au moins trois jours. Les blessés ne sont pas pris en charge, il y a aussi des femmes et des enfants. Même hargne côté HCR : « Ma réaction est celle d'une mère qui a cru en ses enfants, je me suis sentie trahie » dit la représentante (très paternaliste) de l'organisation au Niger. Affaire à suivre.

Source : RFI, infomigrants

## PAS DE TRÊVE « HIVERNALE » EN GUYANE

Les expulsions de bidonvilles -appelés zone d'habitat spontané dans le jargon politiquement correct guyanais- se sont succédées fin 2019. Le bal des pelleteuses avait commencé en septembre 2019 avec l'évacuation de 700 personnes résultant de la destruction du bidonville de la Mâtine à Cayenne. Il a été suivi peu de temps après en octobre par celui de la Cotonnière à Matoury mettant à terre une soixantaine d'habitations précaires. Enfin, la préfecture s'est attaquée à un gros morceau, le bidonville dit des manguiers à Rémire Montjoly

accueillant 400 habitations soit environ 2 000 personnes, pour la plupart de nationalité française ou en situation régulière. Construit sur la très prisée « route des plages », ce campement présent depuis de longues années se situait entre les logements de fonction de la base navale de Degrad-des-Cannes et de nombreuses villas de luxe avec vue sur la mer. Il ne rentrait donc pas dans le décor, et encore moins dans les projets de gentrification de cette zone côtière pour riches où les prix du foncier s'envolent. Par ailleurs, l'article 197 de la loi ELAN du 23 Novembre 2018 permet à la Guyane (comme à Mayotte d'ailleurs), un « traitement de faveur » par rapport au régime général du droit français. Le préfet peut alors dans le cadre de la lutte contre les quartiers d'habitat informel et la lutte contre l'habitat indigne, sur simple arrêté, mettre tout le monde à la rue. Et ce sans même attendre un examen portant sur les modalités de ces opérations d'expulsion par le tribunal administratif. Résultat : cette dernière expulsion, réalisée manu-militari sous les premières fortes pluies de la saison humide, n'a été précédée de quasi aucune proposition de relogement (sauf temporaire au CRA de Matoury pour les quelques illégaux du quartier). Circulez, y a rien à voir, et surtout bonne année !

Sources : la Cimade ; Franceguyane.fr ; Legifrance.gouv.fr

## ET LE DÉBAT SUR L'IMMIGRATION ?

Un petite cinquantaine de réfugiés palestiniens, dont 22 enfants sont arrivés à Cayenne depuis l'été dernier. Venus des camps libanais, ils sont passés par l'Équateur (qui a reconnu l'état palestinien), le Pérou et le Brésil, avant d'arriver à Cayenne pour faire leur demande d'asile. Si les familles ont été logées, les hommes célibataires vivent à la rue et se sont installés dans des tentes en bord de mer sur la place des Amandiers, côtoyant ainsi les joueurs de pétanque et les habitués du café attenant. En novembre, alors que les demandes d'asile des quelques syriens avaient été acceptées, celles des palestiniens avaient eu une réponse inverse. Une manifestation spontanée devant les portes de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) de Cayenne pour demander des explications n'y changera rien. Mi-décembre, ils réitérèrent l'action en manifestant devant la préfecture, demandant une égalité de traitement entre les palestiniens et les syriens, considérant qu'ils vivaient des situations similaires dans leurs pays respectifs. Pas de réponse évidemment! Seule promesse, loger les demandeurs d'asile malades, si ces derniers sont en mesure de présenter un certificat médical... Depuis, et comme bon nombre d'autres demandeurs d'asile en Guyane et plus largement en France, leur situation est au point mort. Les recours, quand ils sont possibles, n'avancent pas. En parallèle, la très « humaniste » mairie de Cayenne a, elle, trouvé une solution radicale pour supprimer les tentes fleurissant sur la pointe des Amandiers. Ce lieu a été choisi pour tirer le feu d'artifice du 31 décembre et accueillir « toute la misère du monde » et son lot d'embranchades alcoolisées et de vœux pour 2020 !

Rubrique concoctée par Biture et la Bête Humaine – OCL Quimper/ Lille





## DU FRANC CFA A L'ECO

# La Françafrique reste bien en place



*Annoncée le 21 décembre à Abidjan lors de la rencontre entre Macron et Ouattara le remplacement du franc CFA par l'ECO a une valeur de symbole. Alors que le CFA était jusqu'alors présenté il y a peu, comme un modèle d'intégration monétaire, les tenants du statu quo, tant du côté de l'Etat français comme Macron le tenant d'une « Françafrique relookée » que des dirigeants africains comme Ouattara, ancien gouverneur de la BCEAO, toujours disposé à perpétuer la « servitude volontaire » liée à cette monnaie coloniale, ont du renoncer au mythe du CFA prétendument garant de la stabilité et du développement des anciennes colonies françaises d'Afrique subsaharienne, pour annoncer le passage à une nouvelle monnaie, l'ECO. Quelle portée faut-il accorder à cette évolution qui n'aurait pas eu lieu sans les différentes mobilisations en Afrique contre le franc CFA et pour pour la souveraineté monétaire ?*

**Retour sur le franc CFA, une monnaie coloniale devenue un pilier essentiel du statu quo néocolonial en Afrique**

Le franc CFA a été créé en 1945 sous le nom initial de « colonies françaises d'Afrique » ce qui indique explicitement son origine coloniale. En remontant plus loin dans le temps, cette imposition d'une monnaie coloniale a une histoire plus ancienne, notamment constituée par l'élimination des monnaies africaines précoloniales (par exemple, les cauris très utilisés en Afrique occidentale jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle), l'imposition fiscale et le développement des cultures de rente (arachide, coton, cacao etc) liée à l'économie de traite.

A l'issue de la seconde guerre mondiale, il s'est agi de reformer le système colonial pour l'adapter à la nouvelle donne internationale, notamment la mise en place d'un système international basé sur le dollar avec le système de Bretton Woods. Il s'agissait aussi de remodeler l'empire colonial français en le dotant d'institutions propres sans que la perspective de l'indépendance ne soit pour autant présente. Ensuite, en 1960, comme chacun le sait, il s'est agi d'indépendances en trompe-l'œil. Les accords de coopération ont en fait enserré les Etats formellement indépendants dans une nouvelle forme de dépendance qui ne peut être nommée autrement que par le terme de néocolonialisme. Sur le plan monétaire, contrairement aux autres territoires ayant connu la décolonisation, les territoires africains anglophones mais aussi ceux d'Afrique du Nord, les anciens territoires de l'AOF et de l'AEF

sont demeurés sous la tutelle française.

Ce système néocolonial de la « zone franc » s'était établi autour de quatre principes :

- la parité fixe entre le franc CFA et le franc français (le cours des deux monnaies entre elles ne varie pas)
- le libre transfert des marchandises et des capitaux au sein de la zone franc (ce qui facilite les opérations commerciales et financières entre la métropole et les pays de la zone franc)
- la convertibilité illimitée entre le franc et le CFA (ce qui en principe permet aux Etats d'avoir accès à des liquidités même avec des balances extérieures déficitaires)
- la centralisation des réserves de change au niveau du Trésor français (les pays africains de la zone franc devaient déposer une proportion de leurs réserves de change, soit les avoirs en dollars, yens etc dont ils disposaient).

En outre, ce système monétaire était dans les faits, complètement contrôlé depuis Paris. On l'a vu notamment en décembre 2010 quand le gouvernement français soucieux de déloger Gbagbo de la présidence au profit de Ouattara a fait en sorte que l'Etat ivoirien ne puisse plus accéder à son compte à la BCEAO pour utiliser ses avoirs et ensuite a bloqué son compte d'opération ce qui rendait impossible tout échange de devises pour la Côte d'Ivoire.

Ce système CFA a été contesté à plusieurs reprises. Certaines tentatives ont été l'occasion de mesures répressives particulières. Tel est le cas de la Guinée en 1958 : pour se venger du « non » de Sékou Touré à la Communauté franco-africaine et à son option en faveur d'une monnaie propre (le syli), les services secrets français n'ont pas hésité à faire fabriquer et à inonder le pays de faux billets... D'autres tentatives comme celle du Mali, ont aussi connu des déboires à la même époque de telle sorte que quelques années plus tard le Mali a demandé à réintégrer la zone franc. Ces expériences ratées ou sabotées ont pesé assez lourd dans la balance quand il s'est agi de dissuader les



pays de la zone franc de la quitter pour avoir leur indépendance monétaire. A l'inverse dans les décennies ultérieures, ce sont des pays non colonisés par la France qui s'y sont ralliés comme la Guinée Équatoriale en 1985 ou la Guinée Bissau en 1997, ce qui correspondait aussi à une forme de rapprochement avec la Francophonie. Rappelons aussi que ce système réputé « stable » a été ébranlé en 1994, lors de la dévaluation du franc CFA décidée encore une fois à Paris et qui montrait bien que la « garantie » française n'était pas acquise en toutes circonstances : la parité qui était historiquement établie à 1 franc français pour 50 francs CFA est passée à 1 FF contre 100 CFA, ce qui a eu pour conséquence une perte de pouvoir d'achat brutale et soudaine pour de nombreux Africains. En outre, la zone franc a été séparée en deux zones « étanches » : les pays de l'Union monétaire ouest africaine (UEMOA) et les pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)

### Les critiques et la remise en cause actuelle du franc CFA

Les oppositions au système imposé par le franc CFA ne datent pas d'aujourd'hui mais elles ont pris une ampleur croissante ces dernières années.

Il y a deux grands types d'arguments développés contre ce système de domination monétaire.

Il y a d'abord des arguments politiques. Le franc CFA prive les États africains d'un des attributs essentiels de leur souveraineté : la souveraineté monétaire. En outre, il y a la dimension symbolique du terme « franc » qui renvoie à une monnaie qui n'a même plus cours en France, après le passage à l'euro en 2002 auquel le franc CFA a été rattaché comme par raccroc, sans qu'évidemment les Africains n'aient eu leur mot à dire... En pratique aussi, on peut rappeler que la monnaie fiduciaire CFA est toujours fabriquée en France : les billets à Pessac et les pièces à Chamalières... après soixante ans d'indépendance formelle ! Le CFA est le symbole de la perpétuation d'un système néocolonial au profit d'élites locales dont les intérêts sont encore liés à l'ancienne métropole comme en témoigne la présence toujours importante de sociétés françaises dans les infrastructures routières ou portuaires, les télécommunications, les industries extractives etc.

Il y a aussi en lien avec ces aspects politiques des critiques sur le fonctionnement économique de la zone CFA. La principale critique vise un pilier essentiel de ce système qui est la

« stabilité monétaire ». Cette stabilité a pourtant des inconvénients. Au plan interne, la parité fixe implique de fait une tendance à restreindre les crédits à l'économie et à privilégier l'objectif de limiter l'inflation à 2 ou 3% (sur un plan technique, les engagements des banques devaient être couverts partiellement par des avoirs en devises selon un taux officiellement fixé à 20% mais qui dans la pratique s'est largement situé au delà). Au plan externe, la parité fixe interdit tout jeu avec le taux de change dans le sens de favoriser la compétitivité-prix des exportations. En s'arrimant à l'euro, en particulier, le CFA a été surévalué à partir des années 2000 et les effets de cette surévaluation ont été d'autant plus néfastes pour les pays de la zone franc qu'on se situe dans un contexte de libéralisation à outrance du commerce international avec les Accords de partenariat économique (APE) signés avec l'Union européenne. En outre, plutôt que de favoriser l'investissement productif, ce système du CFA couvre largement en pratique l'évasion des capitaux et notamment les flux illicites liés à des économies rentières fondées sur des matières premières extractives (pétrole, uranium, métaux précieux etc.)

Ces critiques se sont exprimées ces dernières années à la fois selon des modalités différentes, par des intellectuels, notamment des économistes « hétérodoxes » mais aussi par des militants anti-CFA comme au Sénégal, le Front révolutionnaire anti-impérialiste populaire panafricain (FRAPP) et au collectif « France Dégage ! » Cette montée d'une opposition sur le terrain de la monnaie est entrée en résonance avec d'autres oppositions, notamment la contestation de la présence militaire française, censée conjurer la menace du jihadisme, alors que le phénomène n'a cessé de s'étendre ces dernières années.

### Le projet de l'ECO et ses limites

En dehors du système néocolonial français, à partir du Nigeria notamment, se sont développées des projets d'intégration régionale. C'est ainsi qu'en 1975 a été créée la Communauté économiques des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui regroupe tous les pays d'Afrique de l'Ouest qu'ils soient membres de la zone franc ou non. En 1983, le projet d'une monnaie unique apparaît dès 1983. A de nombreuses reprises, ce projet de monnaie unique avait été repoussé. C'est dire que l'échéance de 2020, d'un passage à une monnaie unique -appelée ECO en référence à ECOWAS la version anglaise de l'acronyme CEDEAO- n'est pas forcément à prendre au pied de la lettre comme on va le voir. En outre, on peut

s'interroger sur la logique de cette intégration monétaire

Si on reprend la structure de ce projet d'intégration monétaire on peut constater qu'il ressemble fortement au modèle d'intégration monétaire de l'euro, c'est-à-dire fondé sur le respect de critères de convergences qui sont les suivants :

- un déficit budgétaire limité à 3% du PIB
- une dette publique limitée à 70% du PIB
- une inflation inférieure à 3%
- une masse salariale limitée à 35% des recettes fiscales
- une part des recettes fiscales atteignant 20% du PIB

Dans les faits, on peut déjà noter que la quasi-totalité des pays de la CEDEAO ne respectent pas ces critères. En outre, cette intégration peut présenter les mêmes « asymétries » que l'intégration monétaire de la zone euro :

- d'une part, une politique monétaire située au niveau de la banque centrale tandis que les politiques budgétaires restent au niveau des différents États ;
- d'autre part, une politique monétaire qui demandent aux pays les plus faibles de s'aligner sur les plus forts et qui privilégie la lutte contre l'inflation.

Par dessus tout, il y a une illusion fondamentale dans le projet de la CEDEAO : on adopte une monnaie unique en pensant que cela va faciliter les échanges au sein des pays concernés. Mais rien n'est moins sûr. D'abord parce que les réseaux de communication sont encore marqués par l'héritage colonial, avant tout destinés à amener des matières premières vers la côte et non faciliter les échanges entre pays voisins, sans parler du fait que le réseau ferroviaire privatisé sur injonction de la Banque mondiale est pour la plupart laissé à





## international



l'abandon faute d'entretien. De plus, on a pu voir récemment que le Nigeria, sous prétexte de lutte contre la contrebande a fermé sa frontière avec le Niger et le Bénin en contradiction avec le traité de libre circulation de la CEDEAO. Autrement dit, avoir une monnaie unique ne sert à rien quand on ne peut pas passer physiquement d'un pays à l'autre au sein d'une zone d'intégration monétaire

### La portée réelle du changement du CFA à l'ECO

En fait, l'annonce faite par Macron et Ouattara a eu pour objectif de court-circuiter ce projet né au sein de la CEDEAO et qui était présenté comme une alternative au statu quo de la zone franc. En effet, en juillet dernier l'annonce de la création de l'ECO au cours de la réunion de la CEDEAO à Abuja pour 2020, n'avait pas le même contenu. Il s'agissait de mettre en place un système de changes flexibles. Or les annonces faites à Abidjan le 21 septembre tournent le dos à cette option et se contentent de changement de façade d'ordre symbolique :

- il n'y a plus d'obligation de placer 50% des réserves de change sur le compte d'opérations qui disparaît.
- Les administrateurs français ne siègent plus à la BCEAO
- Et surtout le nom franc CFA disparaît.

Au delà des illusions évoquées par rapport à l'ECO en tant que tel, il y a trois sortes d'hypothèques qui pèsent sur ce projet de passage du franc CFA

à l'ECO :

Il y a d'abord les délais pratiques de mise en œuvre de ce changement de monnaie. L'objectif d'un passage à l'ECO en 2020 n'est pas crédible et tout le monde le sait bien.

Ensuite, il restera encore une zone où le franc CFA va subsister, ce sont les pays d'Afrique centrale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Enfin, le problème, c'est que l'ECO est censé se mettre en place avec les pays de la zone UEMOA qui avait jusqu'ici le franc CFA ou qui s'étaient rattachés à la zone franc. Or la question est : « Que vont faire les autres pays comme le Ghana et le Nigeria qui sont les poids lourds économiques ? » Logiquement, ils ne vont jamais entrer dans un système où l'ECO serait le nouvel avatar monétaire de la FrancAfrique alors que le projet initial de la CEDEAO ne prévoyait évidemment pas que la nouvelle monnaie soit arrimée à la zone euro mais à un « panier » de monnaies plus représentatif des échanges internationaux de ces pays. A travers cette divergence sur l'enjeu monétaire, on perçoit ici la différence entre des pays africains où l'Etat est dirigé par une bourgeoisie nationale même si elle demeure toujours sous une domination impérialiste occidentale et ceux issus de la colonisation française où on a des dirigeants qui sont toujours plus ou moins cooptés par l'ancienne puissance coloniale ou en tout cas qui acceptent toujours une forme de souveraineté limitée par rapport à l'ancienne métropole.

### Conclusion :

Il y a donc peu de chance qu'une monnaie unique voit le jour dans les

prochaines années au sein de l'ensemble des Etats de la CEDEAO. Si une telle évolution se produisait, cela se ferait parce que le replâtrage en cours serait aussitôt défilé par les circonstances et/ou que la France aurait subitement décidé de solder ses intérêts néocoloniaux en Afrique ce qui ne semble pas être le cas comme on le voit sur le plan militaire avec l'obstination à poursuivre l'engagement avec la force Barkhane au Sahel alors qu'il est voué à l'enlèvement comme tout le monde peut le constater. Même si elles sont une réponse à des mobilisations venues des sociétés africaines contre la persistance d'un colonialisme monétaire, il n'y a à l'évidence, pas de réel changement à attendre des annonces de Macron et Ouattara sur la disparition du franc CFA.

Pour aller plus loin, on peut lire:

*Kako Nubukpo, Martial Ze Bellinga, Bruno Tinel, Demba Moussa Dembélé (dir.), Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ?, Paris, La Dispute, 2016,*

*Fanny Pigeaud, Ndongo Samba Sylla, L'arme invisible de la FrancAfrique. Une histoire du franc CFA, Paris, La Découverte, col. « Cahiers libres », 2018*

*Voir aussi l'appel signé par un certain nombre d'intellectuels africains qui dénonce la manœuvre de Macron et Ouattara*



# MALI

## Les troupes françaises ensablées

**« La France restera au Mali le temps qu'il faudra » déclarait E. Macron, lors de son déplacement à Bamako en juillet 2017, alors qu'il était président depuis un mois.**

### Sarkozy, Hollande, Macron

La mort des 13 soldats français, le 25 novembre dernier a rappelé à qui voudrait l'oublier que l'armée française au nom de la lutte contre le terrorisme est non seulement présente dans la zone sahélienne : Mali, Niger, Burkina-Faso(1), mais qu'elle y est tenue en échec militairement et politiquement.

Ce borbier « sahélien » où l'armée se débat à été provoqué en 2011 par l'intervention franco-européenne en Libye contre le président dictateur et ex-ami de la France : M.Kadafi. Sous la houlette du président Sarkozy, avec l'aval des États Unis et l'appui de l'OTAN, les « occidentaux » ont repris pied en Libye semant le chaos et s'accaparant le contrôle de son pétrole. De nombreux touaregs enrôlés dans l'armée ou la garde prétorienne du président libyen, sont ensuite retournés vers leurs pays avec quantité d'armes et de munitions. Ainsi, groupes armés salafistes, djihadistes et touaregues indépendantistes, dans une alliance disparate, ont roulé vers le nord Mali et devant le peu de résistance de l'armée, ont menacé l'existence même du gouvernement et de l'État malien. Aussitôt, janvier 2013, le président Hollande et son état major militaire « plein de bons sentiments » et « pour venir en aide à un pays ami » en proie aux affres de bandes armées ter-

roristes, dépêchent 4 000 soldats français. C'est l'opération « Serval ». Ils stopperont cette intervention « étrangère et terroriste ». Cette victoire militaire célébrée à Paris et à Bamako marquait le début du borbier d'aujourd'hui. Victoire en trompe l'œil car les bandes armées dispersées, se sont éparpillées dans les pays riverains. A l'opération militaire « Serval » succédera en août 2014 l'opération « Barkane » avec un contingent de 4500 soldats. Du Mali, l'intervention française s'étendra vers le Burkina-Faso, et le Niger frontalier mais aussi vers la Mauritanie, et le Tchad.

Chassés du nord Mali, les djihadistes ont reconstitué leurs forces et mené des attaques meurtrières contre les forces armées locales et semé la terreur en massacrant les populations des pays voisins du Mali. Dans ce contexte, les libérateurs français d'hier, mais aussi les protecteurs de la MINUSMA (2) loin de protéger et sécuriser ces populations n'ont fait par leur présence qu'attiser un ressentiment d'inutilité de plus en plus fort au sein des populations.

### La Françafrique encore et toujours

Cette région Sahélienne fait partie de l'ancien empire colonial français de l'Afrique de l'Ouest. Cette « chasse gardée » de la France est une source économique pour le nucléaire français qui s'accapare -via AREVA devenu ORANO- l'uranium du Niger, sans que les populations touaregs en profitent. Outre l'exploitation des mines d'or, la région se révèle prometteuse et suscite les convoitises d'autres groupes ou puissances capitalistes à la recherche des profits que recèlent le sous-sol. Le pétrole bien sûr mais aussi le gaz, le col-

tan, le cuivre, le lithium et autres « terres rares » indispensables pour alimenter les nouvelles technologies numériques qui font notre quotidien. Les intérêts français grignotés dans la région sont menacés par les puissances rivales qui avancent leurs pions. La rivalité franco-américaine des années 1980, s'est atténuée dans une coalition de lutte contre le djihadisme. La France garde une force d'intervention aérienne et terrestre aéroportée mais les États-Unis ont la prédominance et une puissance de surveillance inégalée dans toute cette zone sahélienne.

Depuis l'invasion avec l'éclatement de l'état libyen, la Russie est revenue sur la scène internationale via sa diplomatie militaire musclée et regagne du terrain en Afrique. Elle soutient et vend des milliards d'armes à certains belligérants libyens, mais aussi à l'Égypte, au Mali, à l'Algérie. 300 conseillers techniques et militaires russes, à l'écoute du pouvoir aident et forment les forces militaires en République de Centre Afrique. Et, le « savoir faire musclé » de Poutine en Syrie contre Daesch avec ses mercenaires qui ne s'embarrassent pas des droits de l'homme, intéresse des présidents du « G5 Sahel ». Un « G5 Sahel » qui est sensé être une structure de coordination sous contrôle des africains où la France n'aurait qu'un statut d'observateur. On mesure là toute l'arrogance coloniale française toujours bien présente. Ces Présidents sahéliens « amis » que Macron a convoqué en janvier à Pau, pour leur faire comprendre qu'il ne supporterait pas cette opinion africaine qui s'exprime contre la présence militaire française. L'occasion pour « Jupiter » de serrer des boulons idéologiques et faire comprendre qui les a fait « rois ». Rappelons qu'à l'aube de leur indépendance, la Russie alors « URSS » avait établi des liens avec certains de ces pays.

Il existe une autre rivale dans le pré carré français, plus discrète militairement : la Chine ! Sa puissance économique d'investissement s'affirme notamment par la reprise après faillite, du chemin de fer qui relie Bamako à Dakar au Sénégal, par la construction du 3ème pont (long de sept kilomètres) reliant les rives du Niger à Bamako, mais aussi d'un hôpital, des stades, etc... Au Niger, deux permis de prospection et d'exploitation d'uranium ont été accordé à la Chine, à 200 kilomètres du site d'Arli qu'exploite Orano pour le nucléaire français. Et conjointement avec

1/ mais aussi : Maurétanie, Tchad et Libye  
2/. MINUSMA: Mission Internationale des Nations Unies en Soutien au Mali. 6 000 casques bleus « observateurs » en 2013. 11 000 soldats en 2019 auxquels se rajoutent des employés multiples soit : 2000 personnes.  
3/.. Voir ou revoir l'excellent film : Tombouctou/ Timbuktu réalisé par A.Sissako en 2014.





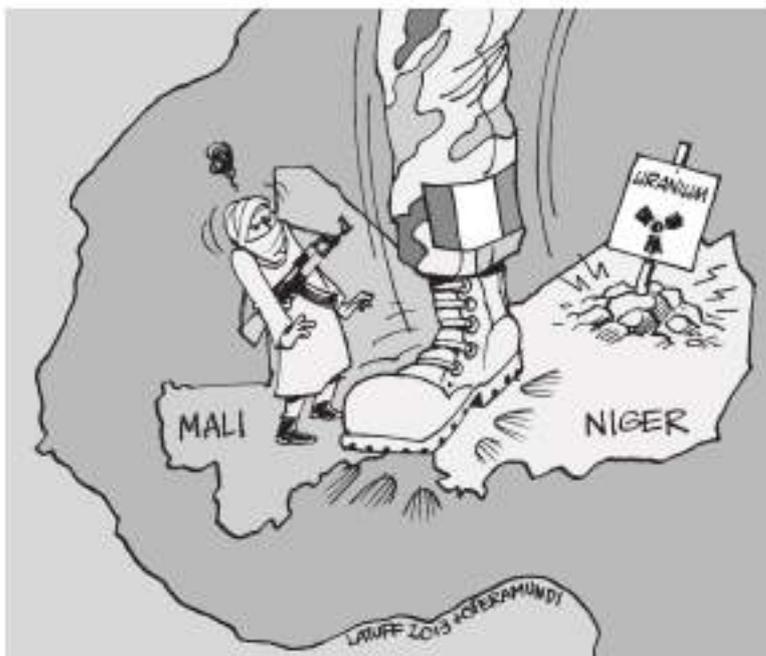
## international

le Niger, elle construira 2000 kilomètres d'oléoducs du sud Niger jusqu'à Sémé au Bénin. La politique chinoise se caractérise par la recherche de matières premières en approvisionnement et l'accès aux marchés comme débouchés de ses produits à bas coût, et à l'occasion des ventes d'armes ou autres services comme tout le monde.

Ainsi, lorsque F. Hollande décide d'intervenir au Mali en 2013, ce n'est pas contre les horreurs que les djihadistes infligent aux populations de Tombouctou ou de Gao au nord Mali. Non ! ce qui le pressait, était la nécessité de sauvegarder les intérêts des industriels et trusts français présents au Mali, mais aussi en Côte d'Ivoire, Sénégal etc.

Médiatiquement, les intentions du président F. Hollande, de venir en aide à un président ami, de libérer le peuple malien de la servitude des djihadistes semblait bienvenues pour les populations asservies par les djihadistes(3). Mais l'installation des 4500 soldats avec ses bases militaires pérennes n'ont durant ces années ramené ni la paix, ni la sécurité, ni la démocratie. De fait, cette intervention impérialiste s'est inscrite dans la tradition colonialiste de la « Franç-a-fric » par un soutien à des régimes « amis » corrompus ou autocrates au service des intérêts Français.

Sciemment, la lutte contre le terrorisme se confond avec celle contre la migration clandestine. Ces présidents : relais, permettent de renforcer le contrôle sur les populations migrantes en transit d'Afrique vers le Maghreb et l'Europe. Moyennant des fonds euro-



péens, ils acceptent sur leur territoires, l'installation de camps de concentration où sont parqués ces migrants. Ainsi à Agadez -la porte du désert- au Niger, l'Union Européenne moyennant finances, a installé une force militaire. Hier ville d'accueil des migrations en transit vers l'Algérie ou la Libye puis l'Europe, elle est devenue un poste de contrôle des migrants, interdisant à la population locale de les aider sous peine de poursuites.

### Troupes françaises hors d'Afrique

« Aujourd'hui, .../. Les terroristes ne contrôlent plus aucun territoire, la démocratie a repris son cours, les élections ont eu lieu et I. B. Keita a été l'élu du peuple malien. L'économie repart et la réconciliation est en cours ». Tel était le constat -officiel- du président Hollande après 4 ans d'occupation au Mali en Janvier 2017 peu avant qu'E. Macron ne prenne sa place à l'Élysée en mai.

La France et ses rares alliés européens perdrait-elle la guerre au Mali ? Une chose est sûre, l'ensablement est certain. Du nord Mali en 2013, la guerre a gagné les régions « centre » du Mali puis elle s'est exportée vers le Burkina et le Niger. Cette guerre menée au nom de l'anti-terrorisme islamiste entraîne, maintenant, indistinctement, les populations locales à s'affronter entre ethnies dans une guerre civile larvée entre Touaregs, Peuls ou Dogons au Mali ou Peuls et Mossis au Burkina. Une population victime, instrumentalisée tant par les groupes islamistes, qui prospèrent et se fertilisent sur les terreaux de la misère, de l'injustice et sur la faillite de ces États ; que par des pouvoirs défaillants, aux dirigeants corrompus et

autocrates soutenus par la France, qui misent sur sa soldatesque ou sur des milices d'auto-défense en couvrant leurs exactions meurtrières.

Derrière la glorification posthume des 13 soldats célébrés par Macron aux invalides à Paris, on ne saurait oublier ces 4 000 morts au Mali, Burkina et Niger, ce « presque » million de personnes déplacées qui ont fui leur maison, leur village, ces centaines d'écoles fermées... C'est dans cette ambiance et contre l'insécurité et la peur que des milliers de personnes sont descendues dans la rue de Ouagadougou au Burkina-Faso en criant « troupes étrangères hors d'Afrique », après l'attaque d'une mosquée. C'est après une attaque de djihadistes que des milliers de jeunes sont descendus dans les rues de Niamey aux cris de « A bas l'armée française ! A bas l'armée américaine ! A bas les djihadistes ! », et de rappeler que leur pays le Niger est sensé être indépendant depuis Août 1960. Il en a été de même à Mopti au Mali où après avoir crié leur colère, les manifestants ont incendié les locaux de la mission de l'ONU aux cris de « MINUSMA dehors ! Barkane dehors ! ». Évidemment, vu de l'Élysée et de l'état-major des armées, ces réactions, ce sentiment anti-« franç-a-fric » (et non anti-français), qui se répand fait le jeu des groupes Al Qaeda ou affiliés, sinon des russes.

On ne peut que s'étonner qu'en France, aucun écho de solidarité ne relaie ces cris de révolte : troupes française hors d'Afrique !

Caen 12 02 2020

### MORTS POUR LA FRANCE ?

Le 25 novembre 2019, 13 soldats français meurent au Mali.

Le 2 décembre, le Président Macron a salué à titre posthume, aux Invalides : « le courage des soldats morts pour la France... ». Son fidèle E. Philippe, a honoré : « ...ces héros tombés pour leur pays... » Cette cérémonie télévisée était l'occasion d'une glorification de l'armée, un hymne au sacrifice, un appel à l'union nationale autour de la « Patrie » etc. Bref, une célébration parfaite et opportune pour ce président et son gouvernement confrontés en France à des tensions sociales sans précédent.

Le 26 novembre 2019, le collectif de chômeur CGT du 56 à Lorient a -tweeté- : « toutes nos pensées aux familles des militaires morts pour le colonialisme au Mali ». Puis d'ajouter : « nous ne souhaitons pas incriminer les soldats morts au Mali, ils n'ont fait qu'exécuter les ordres. Mais il ne faut pas fermer les yeux sur l'objectif même de la présence militaire française sur place ».

Malheur à eux. L'opprobre fut immédiate. Après d'innombrables et virulentes réactions, dont le président du département qui trouvait ces propos : abjects, méprisables... ont défilé outrés et en rangs serrés derrière le drapeau -sans doute tricolore-, l'union locale CGT qui dénonçait une initiative personnelle... jusqu'à la CGT nationale à Montreuil qui rendait la sentence : « La CGT condamne fermement et se désolidarise des propos tenus dans le tweet des chômeurs du Morbihan ».

Anatole France (1) qui dans une longue lettre adressée au « citoyen Cachin » directeur du journal *l'Humanité*, écrivait en 1922 peu après la première boucherie mondiale: « ... on croit mourir pour la patrie; on meurt pour des industriels... » ne doit plus savoir comment se retourner dans sa tombe !

**Note.** 1/. Anatole France, écrivain 1844-1924 ; Prix Nobel de littérature en 1924.





# ALGÉRIE

## L'arbre a été secoué par le vent, mais fleurira-t-il pour autant ?

Lancé le 22 février 2019 après l'annonce d'un cinquième mandat présidentiel pour Bouteflika, le *hirak* (mouvement) algérien persiste, mais avec des mobilisations moins fortes depuis la présidentielle très contestée et contestable du 12 décembre ; et Abdelmadjid Tebboune, qui a remplacé le chef d'état-major Gaïd Salah à la tête du pays, s'ingénie à trouver des interlocuteurs pour faire cesser la contestation du régime. Le camarade algérien que nous avons interviewé en octobre (voir CA n° 294) répond ici à nos questions concernant la situation actuelle.



– On sait par la presse française que la campagne électorale du 12 décembre a été désastreuse pour l'armée au pouvoir : deux manifestations convoquées à Alger en soutien au vote ont rassemblé à peine quelques centaines de personnes amenées en car depuis plusieurs régions du pays, et partout en Algérie les meetings ont été perturbés et des bureaux de vote murés, il n'y avait pas d'affiches, les panneaux étaient détournés, et les candidats (dont quatre étaient des ex-ministres de Bouteflika) se sont exprimés dans les grandes villes à la dernière minute devant un public trié sur le volet... Comment s'est manifesté le rejet de cette présidentielle là où tu te trouvais – en particulier en Kabylie ?

– L'Algérie a été sous état de siège non déclaré du 12 au 14 décembre 2019. Pour assurer le bon déroulement du scrutin en palliant au sous-effectif des forces de l'ordre, Gaïd Salah a fait déployer des forces de l'APN (1) afin d'organiser non seulement des barrages filtrants aux entrées des villes, mais aussi des patrouilles dans les zones rurales, avec une assistance aérienne par hélicoptère. Les mêmes dispositifs ont été installés un peu partout – en particulier en Kabylie et à Alger.

Ne parvenant pas à mobiliser un minimum la population, le pouvoir a recouru aux casernes et commissariats pour arriver à survivre. La violence et la brutalité des forces de l'ordre ont fait au total 4 387 blessés, dont 422 à l'œil. En Kabylie, si les préfectures de Tizi Ouzou et de Béjaïa ont été détruites partiellement par la population, les événements du 12 et du 13 décembre ont malheureusement entraîné deux morts – des natifs des wilayas (divisions administratives) de Boumerdès et de Bouira.

Les médias ont parlé d'un taux de

participation à la présidentielle de 41 % dans le pays – on se demande bien d'où ils sortent ce chiffre ! Non seulement il n'y a pas eu de scrutin, mais les gens ont détruit ou empêché ces fausses élections de se tenir. Ça été une vraie farce électorale. Au lendemain du vote, les manifestations ont recommencé à Tizi Ouzou, Alger, Béjaïa, Constantine et dans bien d'autres endroits au moins au même rythme qu'avant le 12 décembre. L'élection orchestrée par Gaïd Salah était un non-événement pour les manifestants.

Tizi Ouzou a enregistré le taux de participation le plus faible, avec 0,001 % sur 709 602 électeurs inscrits – neuf personnes ont donc voté, sur les 1 714 bureaux de vote prévus pour cette wilaya. Béjaïa, qui compte environ 1 million d'habitants, a eu selon les chiffres officiels un taux de participation de 0,21 % (et ces votes ont été recensés uniquement dans trois communes : Ath Ksila, connue pour sa forte concentration de campements militaires ; Oued Ghir, où se situent l'école de police et l'établissement pénitentiaire de la région, et Boukhelifa, où il y a également une forte concentration de casernes).

Il y a ainsi eu en Kabylie un rejet massif des élections. Les bureaux de vote ont été soit incendiés, soit fermés avec des briques et du béton armé, et surveillés par des jeunes – et cela a été d'autant plus facile que les scrutins sont traditionnellement organisés dans les collèges et les écoles. Cependant, à partir du 10 décembre, on a vu arriver devant les bureaux de vote de plusieurs localités des convois de bus remplis de militaires et de policiers en civil censés être des électeurs venus voter, pour attirer de vrais électeurs. La population locale a répondu à cette provocation en

s'appropriant les lieux de vote : elle a passé des nuits blanches aux alentours en installant des campements avec des tentes et en imposant des interdictions de circuler, pour empêcher les médias de faire état de ces votes bidons ainsi que de ceux des personnes les plus enclines à répondre à la politique du pouvoir.

A Afir, la foule s'est rassemblée dans la nuit du 11 au 12 afin d'attendre les convois de gendarmes partis de la sous-préfecture de Dellys pour installer le dispositif du scrutin et assurer son bon déroulement. Tard dans la nuit, comme rien ne se présentait et que les jeunes prêts à en découdre avec les gendarmes étaient déçus, un appel a été lancé pour aller les chercher le lendemain au centre électoral de la région, installé à Dellys. On a été un millier de personnes à partir le matin prendre d'assaut ce centre, et les affrontements ont commencé à 10 heures. Gendarmes et CRS étaient une centaine, ils ont bien gazé (avec des lacrymos beaucoup plus fortes que celles utilisées en France) et ils relançaient les pierres avec lesquelles on essayait de les déloger, mais on a réussi à prendre un blindé des CRS et à le brûler. Après quoi, ils se sont tous réfugiés dans le centre ; alors, vers 14 heures, on en a défoncé le portail et on a réussi à casser les urnes. Aux cris de « Pouvoir assassin » et « Il n'y aura pas de vote », les bulletins ont volé dans le ciel comme des confettis, c'était super ! Il y a eu huit arrestations et une dizaine de blessés par des tirs de LBD et des pierres que lançaient les gendarmes ; on les a évacués vers les pharmacies du coin parce que, à l'hôpital, il y a pas mal de gendarmes en civil qui prennent l'identité des blessés... Ensuite, on est tous partis attaquer le commissariat central pour libérer les détenus ; là aussi

1. L'Assemblée populaire nationale est la Chambre basse du Parlement algérien, qui siège à Alger.





## international



les policiers nous ont bien gazés, mais quand on a commencé à leur jeter des pierres ils se sont rendu compte qu'on était beaucoup plus nombreux qu'eux (une quarantaine), alors ils ont libéré les détenus. Après, comme la majorité des gens voulait se rendre aux bureaux de vote annexes de la ville, on y est allés et on les a tous détruits. La ville était à nous !

– Comment s'est passée la grève générale nationale du 8 au 12 décembre ?

– L'appel à cette grève avait été lancé d'une manière spontanée et anonyme à la fin novembre sur les réseaux sociaux (ces réseaux, notamment Facebook, ont joué un rôle important comme outil de communication pour le mouvement, mais ils ne pouvaient permettre d'organiser la lutte et ils fonctionnent un jour sur deux). Cet appel avait été relayé par des militants dans les manifestations, par certaines organisations syndicales, par des collectifs de la société civile comme le Comité national pour la libération des détenus d'opinion (CNLD) et la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LAADH), ainsi que par l'ensemble des étudiants. L'objectif était de réaffirmer une opposition à l'organisation de la présidentielle, de dénoncer le pouvoir militaire et de revendiquer la libération des personnes arrêtées. Cependant, cette grève n'a pas été pensée (ou du moins elle l'a été trop peu) comme un renforcement ou un durcissement de la lutte à long terme, et il n'y a pas eu d'occupation de sites de production ou de blocages d'usine, hormis celui du port de Béjaïa.

La grève a démarré le 8 décembre et été suivie dans tout le pays, mais à des degrés divers – selon les rapports de forces et les traditions de lutte propre à chaque région. En Kabylie, elle a été exemplaire par rapport aux objectifs qui avaient été fixés : tous les secteurs d'activité ont été à l'arrêt – écoles, universités, poste, BTP, assurances, banques, etc. –, et mairies, sous-préfectures ou Sécurité sociale ont aussi été fermés par la

population. Seuls les hôpitaux et les pharmacies ont été laissés ouverts, comme à l'accoutumée. Les autres commerces ont ouvert à 18 heures, mais les approvisionnements en produits de première nécessité (le lait, le pain, ou le butane en bouteille qui est indispensable dans les villages de montagne en cette période hivernale) ont été assurés, et on n'a signalé aucun de ces affolements ou incidents prédicts par les opposants à cette grève (une frange de gens qui prétendaient être favorables au mouvement, mais qui craignaient des tensions et un épuisement de la population pouvant entraîner une baisse de sa mobilisation). Pour que la grève soit suivie, des groupes souvent formés de jeunes ont fait des rondes dans les villes et les villages, et n'ont pas hésité à saccager les magasins des commerçants qui tentaient d'ouvrir durant la journée.

Cet appel à la grève, effectué essentiellement par les classes populaires, a été renforcé par l'adhésion de la Confédération des syndicats autonomes (CSA). La CSA, qui est toujours en attente d'un agrément du ministère du Travail depuis son lancement en 2011, rassemble depuis la fin 2018 une vingtaine de syndicats de la fonction publique et se présente de plus en plus comme un sérieux concurrent de l'UGTA (seul syndicat actuellement reconnu par le pouvoir algérien, et qui est aussi bureaucratique que corrompu). Pourtant, la CSA attire de moins en moins de travailleurs : elle n'arrive toujours pas à mobiliser dans le secteur privé et, surtout, elle a tendance à reproduire le fonctionnement bureaucratique de l'UGTA. Cette dernière reste, malgré le *hirak*, au service de l'Etat et du patronat algérien, à l'exception de quelques sections. A Béjaïa par exemple, la section UGTA du port s'est rebellée contre sa direction et a réussi à geler toutes les activités portuaires du 8 au 12 décembre. Cette action (parmi tant d'autres) reflète l'éloignement général des travailleurs vis-à-vis de l'UGTA ; elle traduit la crise de la lutte syndicale en Algérie et le combat des travailleurs pour se réapproprier cette lutte.

Les mouvements de grève n'ont pas cessé, depuis le 22 février, mais le monde du travail demeure à l'écart du *hirak*, car les militants ouvriers (pas forcément syndicalistes) ne se retrouvent pas dedans, alors qu'ils étaient enthousiastes au départ – c'est la grève du 10 mars qui a précipité la chute de Bouteflika. Il y a une cassure entre les éléments et groupes les plus radicaux des milieux ouvriers et les manifestants censés actuellement représenter le mouvement et qui se désintéressent des grévistes.

– Où en est le *hirak* dans le pays en général, après onze mois de manifestations ?

– On est passé d'une phase euphorique, de février à juin, à une phase de ré-

pression ensuite, avec une accélération des arrestations après septembre qui a affaibli le mouvement à l'est, à l'ouest et au sud du pays – des régions où manque une culture de lutte et des perspectives claires. Le mouvement s'est ainsi resserré sur la Kabylie et Alger. Les réseaux sociaux ont joué un rôle très important dans la désinformation et la création de faux débats politiques, étant donné l'absence de politisation des nouvelles générations et le fait que le mouvement révolutionnaire est toujours mené et influencé par la vieille école trotskiste. Non seulement les idées révolutionnaires ont du mal à s'ancrer dans le monde ouvrier, mais on constate un manque de coordination et de solidarité dans les actions entre les travailleurs et les sections syndicales.

Il règne dans le *hirak* un état d'esprit ultranationaliste que favorise le pouvoir et qui le sert – en voici deux exemples :

Je participais à la manif du 6 décembre à Alger avec une amie quand des manifestants nous ont encerclés parce qu'ils avaient remarqué que nous parlions un « français de France ». Heureusement, quelques personnes nous ont aidés à disparaître dans la foule, autrement ces manifestants auraient pu s'en prendre à nous sous prétexte qu'on venait de France ; ou alors on aurait pu se faire embarquer par la police qui nous aurait présentés comme « la main étrangère qui sème le trouble en Algérie ».

Le 17 décembre, toujours à Alger, j'ai rejoint avec deux camarades la manif des étudiants (qui n'a rien de spécifiquement étudiant, d'ailleurs, car elle est identique aux manif des vendredis) et on s'est fait embarquer par des policiers en civil pour un interrogatoire qui a duré près de deux heures. Les policiers disaient entre eux qu'on constituait une belle prise... parce que notre style vestimentaire (jean, baskets et sac à dos) leur laissait supposer qu'on était des journalistes étrangers venus se mêler à la manif, et que la chasse à ces journalistes est l'une des priorités du régime (depuis septembre dernier, il y a eu au moins trois arrestations et expulsions du territoire algérien de journalistes d'origine française ou canadienne). L'interrogatoire qu'on a subi n'a fait que confirmer la paranoïa du régime vis-à-vis des médias étrangers et de leur influence sur le mouvement. C'est cette paranoïa qui explique l'interdiction faite à toute personne non algérienne, surtout si elle est



2. La volonté récente du régime d'imposer l'anglais dans le secteur privé comme dans l'administration, au détriment du français, traduit ce même désir d'instrumentaliser tout ce qui est francophone.



LA KABYLIE, UN CAS À PART ?

Les médias algériens ont mis l'accent sur l'abstention record en Kabylie pour la présidentielle, par rapport aux autres régions, ce qui a accentué le sentiment d'isolement et de différence qu'éprouve une part grandissante de sa population. Cet état d'esprit l'incite à afficher soit de la résignation, soit une sympathie pour les fachos du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK, né en 2001 et revendiquant au départ l'autonomie de la région), avec des discours tels que « Il n'y a qu'en Kabylie que ça bouge » ou « On en a marre de se battre pour les autres ». Cela dit, une forte solidarité s'est exprimée en Kabylie envers la ville d'Oran quand 400 manifestants y ont été arrêtés le 12 décembre (il est depuis interdit de manifester dans cette ville).

La tradition insurrectionnelle et antipouvoir de la Kabylie demeure incontestable, mais les luttes y prennent de plus en plus un tournure raciste voire fasciste, du fait de l'oppression qu'exerce le pouvoir algérien sur cette région mais aussi de l'absence de luttes réellement politiques. L'Etat algérien s'est en effet acharné contre les soulèvements de classe qu'a connus la Kabylie en 1980 et en 2001, pour les écraser rapidement. C'est ainsi que le mouvement kabyle est devenu essentiellement culturel : sous l'effet conjugué de la corruption et de la politique suivie par le régime à l'égard de cette région, le MAK s'est développé au fil des ans (les partis d'opposition traditionnels que sont les FFS, RCD, PT et PST étant de plus boycottés).

En fait, le MAK use à peu près de la même tactique que le pouvoir algérien, avec sa surenchère régionaliste : il se présente comme un bouclier contre tout ce qui est arabe et contre l'islamisme dans le même temps où le pouvoir prétend être un rempart contre l'instabilité ou l'insécurité, et surtout contre l'ingérence étrangère.

On notait déjà une faiblesse du discours de classe en Kabylie dans ses premières révoltes après l'indépendance algérienne : la résistance populaire à l'oppression de l'Etat s'est faite dans cette région contre l'adoption de la langue arabe comme langue officielle de l'Algérie au détriment du berbère, contre l'islam imposé comme religion d'Etat, et contre la violente répression exercée par le pouvoir contre toute contestation. Par ailleurs, les formes d'autogestion et d'assemblées de village que l'on trouve en Kabylie (ainsi que chez les M'zab de Ghardaïa) reposent sur des bases communautaires mais conservatrices, parce que cherchant à préserver la culture et les traditions : les espaces d'émancipation individuelle sont réduits, voire inexistantes ; le patriarcat et le sexisme sévissent toujours dans la cellule familiale et au travail... L'absence de perspectives y pousse de ce fait aujourd'hui les plus précaires au désespoir, et les luttes menées depuis des années sans conquête sociale ni amélioration de leurs conditions entretient une grosse frustration.

d'origine française, de participer aux manifestations (2). L'objectif pour le pouvoir est d'isoler le mouvement en lui donnant de plus en plus un aspect algéro-algérien. Le malheur, c'est que ce mouvement met lui aussi en avant un fort sentiment nationaliste, et qu'il cautionne sans l'avouer cette répression de « l'étranger » – dans la logique du proverbe populaire « Une merde est moins dramatique tant qu'elle n'est pas sue par autrui ». Aucune solidarité n'a ainsi été exprimée de la part des manifestants vis-à-vis de la députée de La France insoumise Mathilde Panot quand elle a été interpellée et expulsée d'Algérie, en octobre dernier.

L'attachement des manifestants au caractère pacifique du *hirak* va dans le même sens. Ce « pacifisme » a deux explications majeures : la première, plutôt d'ordre pragmatique, réside dans la peur du « chaos » et vise à éviter les pertes humaines qu'ont connues les émeutes de 1988 et de 2001 ; la seconde, plutôt d'ordre affectif et d'une grande hypocrisie sur le plan social, découle du désir de renvoyer une bonne image du mouvement à l'extérieur du pays. La « solidarité nationaliste » affichée incite une partie de la population qui se trouve surtout dans les quartiers populaires et les villages de Kabylie et qui refuse l'aliénation nationaliste à ne pas adhérer au *hirak*. Mais, au sein des manifestations, on voit cette solidarité s'estomper pour laisser place à d'autres formes de solidarité (ou de division) entre les manifestants, sur des bases religieuses, régionalistes ou identitaires.

On note aussi, dans ces manifestations, l'absence de tracts, une mise en avant excessive des martyrs de la guerre d'indépendance (3), une autodénégation de la capacité collective à s'organiser (qui est due à l'effritement du tissu social)...

Le *hirak* a été dès le départ détourné par la gauche bien-pensante (militants de partis ou d'associations, élite estudiantine, etc.) de la voie d'une lutte de classe qu'il aurait pu prendre. Cette gauche a imposé sa dynamique avec les marches pacifiques et routinières des

mardis et vendredis, mais tout en s'appropriant le vocabulaire des classes populaires – comme les chansons des ultras dans les stades, qui sont devenues des slogans de manif. Les personnes les plus exploitées et les plus précaires ont ainsi été exclues du mouvement ; elles ont essayé maintes fois de le rejoindre, mais, n'y trouvant pas un discours parlant de leurs conditions de vie, elles ont fini par le désert.

– Y a-t-il en Algérie des partis politiques qui défendent ces classes populaires ?

– Seules les organisations trotskistes portent un discours de classe, mais le Parti des travailleurs (corrompu et favorable au régime) et le Parti socialiste des travailleurs (bureaucratique et nationaliste) usent d'une langue de bois qui le rend inaudible pour les classes populaires. La section VOS (Voie ouvrière pour le socialisme) du PST est le groupe poli-

tique le plus intéressant. Elle est composée en majorité de jeunes militants dont le discours peut être intéressant, mais il faudrait qu'ils arrivent à s'affranchir de certains obstacles organisationnels (comme le leadership de certains éléments fondateurs) et à diversifier leurs échanges avec les groupes révolutionnaires existant dans d'autres pays (concernant la France, VOS organise parfois des rencontres avec Lutte ouvrière, dont elle est très proche).

– Le mouvement pourrait-il faire évoluer la situation en Algérie dans une optique émancipatrice ?

– Une perspective révolutionnaire du *hirak* n'est pas pour demain, car l'aspiration politique dominante ne dépasse pas l'instauration d'un processus constituant par lequel le peuple algérien doterait l'Etat d'une nouvelle constitution (4). Ses personnalités « phares » actuelles sont présentées aux manifestants comme leurs représentants légitimes : Lakhdar Bouregaâ (membre de l'Organisation nationale des moudjahidines et qui s'était opposé à la candidature de Bouteflika), Karim Tabbou (ex-secrétaire général du Front des forces socialistes), Fodil Boumala (ancien journaliste, enseignant à l'université d'Alger, et un des organisateurs de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie), Samir Benlarbi (activiste connu du *hirak*) et Mustapha Bouchachi (avocat au barreau d'Alger, ancien ministre de la Justice et député du FFS), Samira Messoussi (militante du Rassemblement pour la culture et la démocratie, et élue de l'APW [5] de Tizi Ouzou)...

3. Les médias français ont souligné la quête d'une « nouvelle indépendance » que viseraient les manifestants en se réappropriant l'histoire de l'indépendance et ses héros. Le 27 décembre, certain-e-s brandissaient les portraits d'Abane Ramdane, des six hommes qui se sont réunis pour déclencher la guerre de libération, ou d'anciennes combattantes.
4. Il est à noter que la demande insistante d'un Etat civil, et non militaire, formulée par les manifestants rejoint le désir des chefs militaires de ne pas être clairement identifiés comme les détenteurs du pouvoir...
5. Assemblée populaire de wilaya.



« Ouvriers, agriculteurs, étudiants – la révolution des exploités Pas de légitimité pour un Président désigné par les militaires »



Ce ne serait pas surprenant si la rue algérienne criait victoire en ayant Karim Tabbou comme nouveau Président de l'Algérie, un Président jeune et dynamique à l'image de Trudeau et Macron. En Kabylie, le rejet de toute représentation et de tout dialogue reste bien affiché, étant donné que cette région s'est fait avoir, pendant le « printemps noir » de 2001, avec la création par le pouvoir d'une tutelle représentative (incarnée par la figure de l'époque, Bélaïd Aбрика) et de la plate-forme de revendications d'El-Kseur visant à faire cesser la révolte (voir l'encadré). Mais le même scénario peut se reproduire à l'échelle de l'Algérie, du fait que le mouvement actuel n'a pas de solides structures organisationnelles.

Le nouveau chef de l'Etat algérien « civil », Abdelmajid Tebboune, poursuit la politique menée par Gaïd Salah (dans la logique de l'institution militaire que celui-ci symbolisait) pour étouffer la contestation.

Dès son élection, il a lancé un appel au dialogue en direction du *hirak* ; celui-ci l'a rejeté mais il n'est plus le mouvement populaire d'avant la présidentielle. Très affaibli, il est aujourd'hui plutôt porté par un courant contre-révolutionnaire, car les forces d'opposition traditionnelles (FFS, RCD, MDS, UCP, PT et PST) ainsi que la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme, rassemblées désormais dans le Pacte de l'alternative démocratique (PAD), ont largement contribué à déplacer les aspirations socio-économiques à l'origine du mouvement vers un créneau purement politique. Ce PAD a pour revendication principale le « processus constituant » ; il dit attendre toujours « des signes forts du système, des garanties sérieuses pour une solution poli-

tique », mais il s'est autoproclamé porte-parole de ce qui reste du *hirak*, et organise le 25 janvier une « conférence nationale d'opposition » pour dénoncer l'unilatéralisme du nouveau chef d'Etat. Son unique objectif est d'être inclus dans la nouvelle organisation politique et économique algérienne qui se dessine depuis le 12 décembre.

Tebboune a aussi annoncé une titularisation des contractuels en phase de préemploi qui concernera les jeunes diplômés et les titulaires de contrats d'insertion professionnelle (CIP). Cette mesure, rendue effective en trois ans (2019-2021), concernera 360 000 jeunes à l'échelle nationale – 5 000 titularisations ont été déjà effectuées à Béjaïa et 4 600 à Sétif, en décembre 2019.

Enfin, Tebboune a décidé, quelques jours avant la présidentielle, la libération des prisonniers du mouvement (6) ainsi que l'accélération des procès concernant d'ex-ministres, ex-walis (préfets), ex-hauts fonctionnaires et patrons symboles de corruption sous le règne de Bouteflika.

Mais, pendant ces onze derniers

mois, le régime a usé de tous les moyens répressifs et manipulateurs en sa possession, alors que peut-il trouver encore pour survivre ? Corrompre les prétendus représentants légitimes du mouvement ? Tirer à balles réelles (comme en 2001 en Kabylie) ou instaurer l'état de siège (comme durant le scrutin du 12 décembre) ? Reproduire l'épisode sanglant de la « décennie noire (7) » ?

De son côté, le mouvement conservera-t-il son attitude passive jusqu'à son épuisement total ou réparaitra-t-il sous d'autres formes dans un futur proche ? L'un de ses acquis majeurs a en tout cas été de « libérer » la parole dans les espaces publics en faisant ressortir tous les tabous de la société algérienne.

Propos recueillis par Vanina le 18 janvier



6. La LADDH a comptabilisé environ 1 000 arrestations de manifestants, militants ou journalistes, et 200 placements en détention provisoire depuis la fin du printemps, essentiellement pour avoir brandi des drapeaux berbères ou s'être exprimés sur les réseaux sociaux (180 seraient encore détenus).

7. La guerre civile entre les islamistes et le gouvernement militaire a fait de 100 000 à 200 000 victimes entre 1991 et 2002.